l'unité

M 2805 - N° 388 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 20 - 26 juin 1980

Une priorité absolue: l'unité du Parti

PAR CLAUDE ESTIER

L'UNITE du Parti. L'intervention de François Mitterrand au Comité directeur de samedi dernier a remis ce thème au premier plan de l'actualité et inspire à nouveau nombre de commentateurs toujours à l'affût, avec de bonnes ou de moins bonnes intentions, de tout ce qui touche à la vie du P.s.

En soulignant que certaines tensions qui avaient naguère hypothéqué l'action du Parti s'étaient heureusement apaisées depuis quelque temps mais qu'elles pouvaient aussi renaître à tout moment, le Premier secrétaire a posé clairement le problème des rapports entre les courants de pensée. Ceux-ci constituent l'originalité et la force du Parti socialiste, et le libre débat auquel leur existence donne lieu contribue sans aucun doute à ce que son image dans l'opinion — tous les sondages le confirment depuis des années — soit de loin la meilleure de toutes les formations politiques françaises. Mais ces mêmes courants, l'expérience l'a prouvé, peuvent devenir aussi source de faiblesse et de confusion si, organisés en partis dans le Parti, ils se servent de lui au lieu de le servir. Il est donc indispensable de définir plus clairement que cela n'a été fait jusqu'ici un code des droits et des devoirs en se fondant non pas sur des préoccupations disciplinaires mais sur un souci de cohésion et d'efficacité. Il n'est pas trop tôt pour inscrire cet objectif à l'ordre du jour du congrès de l'an prochain qui suivra de près les élections présidentielles.

C'est naturellement dans la perspective de ces élections que les commentaires évoqués plus haut ont replacé les propos de François Mitterrand, même si celui-ci, se conformant au calendrier accepté d'un commun accord, s'est bien gardé d'entrer dans le débat sur la question de savoir qui sera, le moment venu, désigné par les militants comme le candidat du Parti.

Ce que l'on attend aujourd'hui du P.s. c'est tout autre chose que ces spéculations prématurées. Face à l'inquiétude croissante que provoquent chez les Français, l'aggravation de la situation économique, les hausses de prix en cascade, l'accroissement continu du chômage, la répression policière et le renforcement du caractère autoritaire du Pouvoir, sans parler de la tension internationale et des menaces qui pèsent sur la paix, c'est vers le Parti socialiste que beaucoup se tournent en sachant qu'il est la seule grande force politique ayant la volonté réelle de changer l'état de choses actuel. En témoignent, par exemple, le succès des candidats socialistes aux élections locales qui se déroulent chaque dimanche comme celui des fêtes de la Rose qui rassemblent à nouveau dans chaque département des foules nombreuses de militants et de sympathisants.

Cette attente doit conduire le Parti à prendre de nouvelles initiatives et à préciser ces positions — ce que François Mitterrand fera pour sa part au cours de sa conférence de presse de mardi prochain — y compris dans des domaines où sa doctrine est restée jusqu'ici quelque peu incertaine comme celui de la Défense et des nouvelles armes nucléaires évoqué samedi au Comité directeur et renvoyé au Bureau exécutif pour que celui-ci puisse en traiter et se prononcer, s'agissant d'une question aussi délicate, sur la base d'un rapport sérieusement élaboré.

Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, la discussion sur des sujets légitimement controversés ne nuit pas à l'unité du Parti. Ceux-ci pâtiraient bien davantage soit d'affrontements artificiels comme ceux qui se multiplient au sein de la majorité — cette semaine encore autour du souvenir du général de Gaulle — soit d'un étouffement du débat comme cela se produit ailleurs au nom de ce que l'on appelle le « centralisme démocratique » : Henri Fiszbin et ses camarades parisiens en savent quelque chose.

L'essentiel est que les socialistes eux-mêmes ne doutent pas de leur propre Parti. C'est le sens de l'appel que leur lance à nouveau leur premier secrétaire. •



La chronique de François Mitterrand (page 2)

Après eux le déluge? (page 3)

Police: un malaise trop récupérable... (page 4)

La rumeur de Bondy (page 7)

Uruguay: les trois rescapés de Libertad accusent (page 8)

Propos rétrogrades sur la suppression des petites lignes PAR HENRI VINCENOT (page 16)

Vous voulez que la presse du Parti vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

l'unité

41, boulevard de Magenta
75010 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ◯
- abonnement de six mois (110 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

Pour le quotidien socialiste

Je souscris un abonnement d'un an : .....
au nom de : .....
adresse : .....
.....
au tarif de lancement : 480 F ☐
ou abonnement de soutien (à partir de 1 000 F) F : .....

Signature :

Règlements par chèque bancaire ou chèque postal à l'ordre de « Trésorerie P.S. - Compte Presse » adressés 12, Cité Malesherbes, 75009 Paris.

Règlements par virement à l'ordre de Trésorerie P.S., Compte Presse, BCCM, 12, place de la Bourse 75002 Paris, Compte N° 02 2310 06597 1.

La chronique de François Mitterrand

Samedi 14 juin

ETIENNE Weill-Raynal — nous fêterons bientôt ses 93 ans — me remet, rédigée de sa fine écriture aussi ferme que son caractère, aussi claire que son esprit, une note sur la crise vécue en 1965 par la Communauté européenne. On se souvient qu'à cette époque le Marché commun ne comprenait que six pays. A la suite d'un conflit qui opposait la France à ses cinq partenaires sur la politique agricole (déjà !), notre gouvernement, sur instructions du général de Gaulle, avait cessé de siéger au Conseil des ministres de la Communauté. A gauche, des voix s'étaient élevées contre cette pratique de la chaise vide et du poing sur la table. J'avais moi-même protesté, et le Comité directeur de la S.f.i.o. avait accusé le chef de l'Etat de « violer sciemment le traité de Rome » au lieu, pour faire valoir son droit, de saisir d'une requête la Cour de Justice européenne. Se rangeant à la suggestion du ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Luns, les Six avaient fini par s'entendre, le 29 janvier 1965, sur le compromis suivant : « Lorsque, dans le cas d'une décision susceptible d'être prise à la majorité sur proposition de la commission, des intérêts très importants d'un ou de plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du Conseil s'efforceront dans un délai raisonnable d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous... » Ce texte, qui apparemment ne signifiait pas grand-chose puisqu'il se bornait à paraphraser en termes alambiqués l'article 148, ouvrait en réalité la porte à des accommodements avec la règle elle-même. Ce qui fut vite démontré. Les cinq autres eurent beau refuser la demande du représentant de la France, selon laquelle « dans les cas principaux la discussion devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'on soit parvenu à un accord unanime », la coutume s'établit de ne prendre les décisions qu'à l'unanimité. De Gaulle avait gagné.

C'est forte de ce précédent que, dans l'Europe des Neuf et quatorze ans plus tard, Madame Thatcher, en menaçant de renoncer à la fixation annuelle des prix agricoles, put imposer sa loi. Des nerfs solides, une volonté tenace et un traité vidé de sens lui permirent de remporter sur les huit et particulièrement sur la France une victoire catégorique. J'espère qu'elle n'a pas oublié de dédier au général de Gaulle une pensée reconnaissante.

Mardi 17 juin

A Sétif, le 8 mai 1945, jour de liesse pour la France entière, sept à huit mille Musulmans précédés par les scouts de la ville, drapeau algérien en tête et banderoles déployées avec les inscriptions : « Pour la libération des peuples », « Vive l'Algérie libre et indépendante », « A bas l'impérialisme » s'apprête à défiler. Le commissaire central avise les responsables que toutes banderoles ou pancartes politiques sont interdites. Sans en tenir compte le cortège s'ébranle. Le sous-préfet donne l'ordre d'enlever les banderoles. Personne ne l'écoute. A bout portant un policier tire sur un porteur de pancarte. Des civils européens tentent d'arrêter le défilé. Des coups de feu partent de tous côtés. C'est le signal de l'emeute. Quelques heures plus tard la loi martiale est proclamée. On ne peut plus circuler qu'avec un brassard délivré par les autorités. Les Algériens démunis de ce sauf-conduit sont abattus sur place. L'agitation gagne Chevreuil. Pris de panique, les Européens s'organisent en milices. Pour une victime française, cent vingt-sept musulmans sont tués. Maisons saccagées, troupeaux dispersés, récoltes et mechtas brûlées, cadavres sur les routes, dans les champs, dans les vallées. A Toukoda, quatre cents Algériens sont conduits vers une fosse commune pour être fusillés. A Kerrata, les manifestants sont dispersés à la mitrailleuse. Les troubles et, avec eux, la répression s'étendent à Saint-Arnaud, Guelma, Batna, Biskra, Kenchela.

Le général Duval, commandant la division de Constantine, réunit les miliciens et leur dit : « Allez-y, tout abus sera couvert par moi. » Dix-huit avions mitraillent les douars. Le croiseur « Duguay-Trouin » bombarde les contreforts des Babors. L'armée de terre, qui dispose de blindés et de batteries de 75 et de 90, lance dix mille hommes, légionnaires, tabors marocains, sénégalais, opère ratissages. Des centaines d'Algériens sont fusillés après une parodie de jugement aux fours à chaux d'Héliopolis. De leur côté, les révoltés attaquent le car de Bougie à Sétif, les centres de Aïn-Abessa et de Sillègue, le bordj de Kakitount, incendient le centre de Chevreuil. A Perigotville, l'administrateur, son adjoint, le receveur des P.t.t. et dix autres Européens sont massacrés ; près d'El Ouricia, un prêtre est assassiné. Au total, une centaine de morts côté français. Quant à l'estimation du nombre des morts musulmans elle varie de 1 500, chiffre officiel, à 35 000, chiffre du consulat américain, et 45 000, chiffre retenu par les organisations algériennes. 6 à 8 000 représentent l'approximation la plus vraisemblable. Mais la répression judiciaire commence : 4 650 suspects sont arrêtés et 13 471 condamnations prononcées, dont 121 à mort. 28 exécutions ont lieu. Tout est prétexte à punir, à sévir. Charles-André Julien, dans son ouvrage « l'Afrique du Nord en marche » cite le cas de « Tahar Ahadi, instituteur à Duzerville, président du groupement « Combat » et de la « France combattante » en cette localité et responsable des syndicats, condamné à deux ans de prison pour outrage par regard à M. le sous-préfet ».

Or, hier, Claude Poperen, membre du Bureau politique du Parti communiste, commentant ce qu'il appelle « le mauvais procès » intenté pour diffamation par Edmond Maire et la C.f.d.t. au secrétaire fédéral communiste du Territoire de Belfort, a profité de l'occasion pour dénoncer « la lourde responsabilité du Parti socialiste et de son Premier secrétaire dans les crimes commis au nom de l'Algérie française ». Et il a précisé : « Ce procès permettra de rafraîchir bien des mémoires et de faire connaître la vérité à ceux qui n'ont pas connu cette période où le peuple algérien luttait pour son indépendance. »

Rafraîchir les mémoires ? Commençons par celle de Claude Poperen. En mai 1945, le Parti communiste français participait, avec deux ministres, au gouvernement du général de Gaulle. « L'affaire de Sétif devait se solder par la démission de Billoux et la mienne », a confié dignement Charles Tillon, trente ans après, dans son livre « On chantait rouge ». Non seulement la direction du parti refusa, mais le Comité central, par un appel du 18 mai paru dans « l'Humanité » du 21, proclama sa résolution de rester au gouvernement : « En ce qui le concerne, le Parti communiste français est prêt à prendre une plus grande part de responsabilités dans la direction des affaires publiques au sein du pouvoir provisoire de la République française présidée par le général de Gaulle et réorganisée à l'image de la nation. » La lourde responsabilité du Parti communiste, et de son secrétaire général de l'époque, solidaire de l'écrasement sanglant de la révolte algérienne, ne les souciait guère, on le voit. Que dis-je ? Ils en redemandaient ! Et dans quels termes ! Je renvoie l'oublieux (ou l'ignorant) Claude Poperen à la lecture de « l'Humanité » du 29 mai 1945. Il y découvrira cet aveu : « Les renseignements qui nous parviennent ne font que confirmer l'urgence qu'il y a dans l'intérêt de l'Algérie et de la France à prendre enfin les mesures qui s'imposent pour instaurer véritablement en Algérie l'ordre français. » Eh oui ! l'ordre français qui venait de s'illustrer de la façon qu'on sait. A moins que notre donneur de leçon ne préfère « l'Humanité » du surlendemain, 31, où, sous le titre « Arrestations en Afrique du Nord », le rédacteur écrit : « On apprend l'arrestation après les événements du département de Constantine de Ferhat Abbas, conseiller général, président du Comité des Amis du Manifeste. Une mesure identique a été prise à l'égard du docteur Saadane, membre du Comité directeur de la même organisation. Il est bien que des mesures soient prises contre des dirigeants de cette association pseudo-nationaliste dont les membres ont participé aux incidents de Setif. » Vive la répression contre les patriotes algériens, Claude Poperen ! Il est vrai qu'il ne s'agissait que « d'une poignée de tueurs à gages qui prenaient leurs mots d'ordre à Berlin chez Hitler ». Sic !



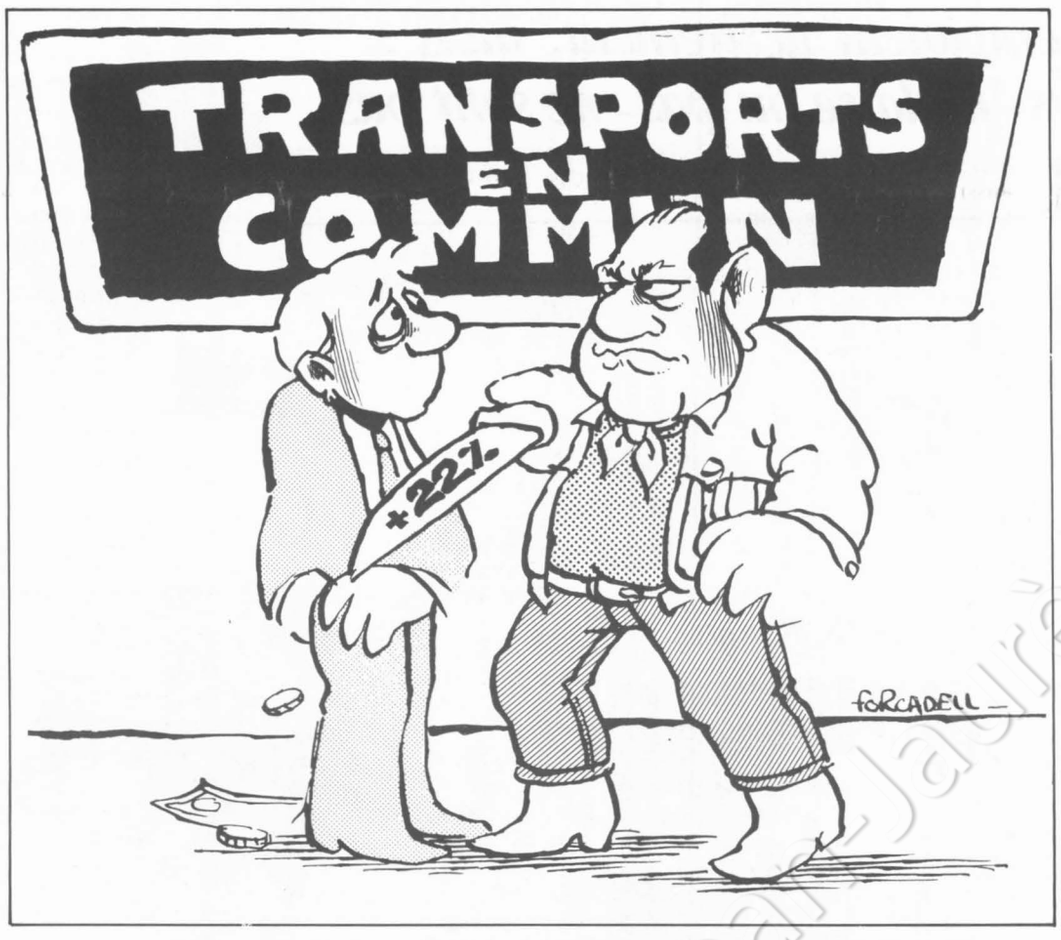
François Mitterrand à la tribune du Comité directeur, samedi dernier.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

Après eux le déluge?

Rien, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, n'annonce un mieux. C'est ce qui explique la volonté du gouvernement de parler le moins possible d'économie et de privilégier la sécurité pour aborder la future campagne électorale

PAR GUY PERRIMOND



« POUR solde de tous comptes ! ». Le 17 septembre dernier, le président de la République commentait ainsi les augmentations de tarifs décidées quelques jours plus tôt dans les services publics. Et il expliquait aux Français que d'ici aux prochaines élections les seules hausses en ce domaine seraient celles induites par la hausse des produits pétroliers. Huit mois ont passé. Le 1er mars les tarifs S.n.c.f. ont augmenté de 9 %. Le 1er juillet ceux de la R.a.t.p. subiront une hausse de 17 % — pour le billet métro et autobus. Le 14 juin l'essence — super et ordinaire — avait augmenté de trois centimes et le 1er juillet également le prix du péage sur les autoroutes sera relevé de 8,5 % !

Rares seront pourtant les Français à croire que toutes ces hausses sont causées par celles des produits pétroliers. En effet, le carburant français est un des plus chers d'Europe : seuls les Portugais (3,90 F pour le super) et les Danois (3,50 F) le paient plus cher. Or, comme dans le prix payé à la pompe le carburant n'intervient que pour un tiers et que l'Etat engrange 57 % du prix en taxe, il devient peu à peu évident que la « hausse des produits pétroliers » devient un prétexte. D'autant que la mauvaise tenue du dollar — depuis le 26 avril, date de la dernière hausse du pétrole, la monnaie américaine a perdu, par rapport au franc, 5 % — a réduit de moitié l'impact de ces hausses.

Et pour ce qui est de l'ensemble des matières premières industrielles — pétrole exclu — importées par la France, l'évolution a de quoi surprendre les Français : en juin 1980, nous paierons moins cher nos approvisionnements qu'il y a un an ! Après cela comment pourrait-on croire que nos difficultés sont causées par « les autres », ces producteurs de matières premières qui mettraient en péril notre économie ?

A mesurer l'évolution des prix depuis cinq ans on apprécie mieux l'aspect « conjoncturel » de l'évolution des tarifs publics. « L'Expansion » a publié fin mai une étude portant sur « dix ans de hausse de prix » dont les chiffres sont révélateurs. Si avant les grandes consultations électorales — celles de mars 1978 par exemple — un coup de frein fut donné, on constate qu'aujourd'hui, ce sont les tarifs des services publics qui « tirent » à la hausse l'ensemble des prix, dépassant même l'évolution du prix des services.

Tout se passe comme si le gouvernement utilisait les services publics pour « réguler » le mécontentement. A l'approche d'une échéance électorale on freine, bloquant toute évolution, quitte parfois à pénaliser les établissements. Puis, lorsque la conjoncture « politique » le permet, on libère, fort, vite, n'importe comment, sans trop se soucier des conséquences de telles hausses sur l'ensemble des prix. Car, pour les transports par exemple, la répercussion de la moindre hausse sur l'ensemble des prix est évidente.

Or, les dernières hausses interviennent à un moment bien particulier. Depuis le début de l'année en effet tous les indicateurs économiques sont « au rouge ». La hausse des prix a été supérieure, chaque mois, à 1 %. Ce qui en rythme annuel tourne autour de 14 %. Le chômage est aussi à son point le plus haut : avec 1 472 500 demandeurs d'emploi en mai, il est supérieur de 6,2 % au niveau de mai 1979. Or, à partir de fin juin arriveront sur le marché du travail les 600 000 jeunes qui sortent de l'école, du lycée, de l'université. Le comité interministériel qui se réunissait mardi dernier sous la présidence de Raymond Barre aura — lui — du pain sur la planche : sans même parler du travail précaire on sait d'ores et déjà qu'au moins cent mille de ces jeunes ne trouveront pas d'emploi !

L'activité industrielle n'est pas brillante non plus : le C.n.p.f. vient d'annoncer lui-même que « le ralentissement de l'activité est désormais amorcé ». Car les ménages ont réduit leur demande, freiné leurs achats. Ce n'est pas un économiste de gauche qui le dit mais la Banque de France. Raison de ce freinage : plus que la crainte de l'avenir, c'est la baisse du pouvoir d'achat des salariés qui en est la cause principale. Conséquence : le marché de l'emploi réagira mal. Ce qui en clair veut dire que des licenciements auront lieu !

Cette baisse du pouvoir d'achat est désormais officielle : les comptes de la nation 1979 la chiffrent. Dans un lourd rapport de six cents pages on trouve quelques chiffres instructifs. Ceux-ci entre autres : en 1979 le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux n'a progressé que de 1,7 % en 1979 au lieu de 5,3 % en 1978. Les commentaires — lucides — faits ici et là reviennent tous à cette phrase : le partage de la richesse nationale se redéploie en faveur des entreprises. Et depuis l'année dernière, tous les calculs effectués montrent qu'en 1980 cette « croissance » sera négative. Or comme l'année dernière les Français avaient déjà tiré sur leur épargne pour pouvoir maintenir leur consommation, on comprend qu'il leur devient difficile de continuer à le faire. Donc, ils vivront un peu plus mal.

Quant à nos échanges avec l'étranger, il est difficile de ne pas se défaire d'une étrange impression. Tout se passe comme si le président de la République et son Premier ministre avaient décidé de vivre sur le crédit, de repousser dans l'avenir les conséquences du déficit de nos échanges. Car ce dernier n'étant pas seulement dû à la facture pétrolière, et nos exportations risquant fort de chuter dans les prochains mois, la tentation était grande, en parodiant le célèbre « après moi le déluge », d'emprunter, laissant aux successeurs le soin de se débrouiller avec le service de la dette.

Au total, à part pour les entreprises, les dix-huit derniers mois ont été difficiles. S'il n'est pas toujours facile de mesurer pour ces dernières le mieux — après tout un bilan n'est pas fait pour être clair —, le taux de financement des investissements par des ressources internes indique le sens de l'évolution. Les comptes de la nation montrent que l'année dernière — tout comme en 1978 — les profits s'améliorent. Donc le taux d'autofinancement croît : il est déjà supérieur à celui de 1972. Mais en volume ces investissements sont encore inférieurs de 13,5 % à ceux de 1973. Ce qui prouve que les profits d'aujourd'hui ne sont pas toujours les emplois de demain.

Ces dernières années en effet le patronat n'a investi qu'à coup sûr. Souvent à l'étranger, plus souvent encore pour améliorer la productivité, quitte à réduire ainsi les emplois disponibles. Alors que nos voisins — la R.f.a. par exemple — ont su refondre dans certains secteurs leur appareil de production, il n'en a pas été de même dans l'Hexagone. Et cela, l'ensemble des Français le paieront cher demain.

Et cela d'autant plus fort que la récession américaine est là. Durant toute l'année 1979, la production industrielle américaine était restée « plate ». Depuis le début de 1980, elle chute ! Ce qui aura pour l'Europe et pour la France des conséquences certaines.



Pour mesurer l'ampleur de cette récession, il existe un indicateur qui ne trompe pas, celui du chômage. Jusqu'en mars dernier, son taux s'était maintenu aux environs de 6 %. En avril il est monté à 7 %. En mai à 7,8. Et tous les conjoncturistes estiment que le taux record de mai 1975, 9 %, sera dépassé. Certains pensent même que l'on pourrait arriver à un taux de 12 %. Dans « Business Week » du 19 mai le professeur Wachter expliquait que depuis le début des années 1970, compte tenu de la faiblesse des investissements et de l'arrivée massive des adolescents sur le marché du travail, le taux minimal de chômage en période de croissance équilibrée était passé de 4,5 à 6 %. Ce qui explique qu'en période de récession les économistes s'attendent à un taux de 12 %. Or, 8 % de chômeurs cela représente déjà, aux Etats-Unis, 8 200 000 personnes... Il y a de quoi perturber un marché et contraindre Carter à des mesures hâtives, brutales et fort peu efficaces. Mais il est vrai que l'on est aux Etats-Unis, en année électorale.

Mesurée en chômage, la récession américaine sera ample. Mais il semble aussi qu'elle sera longue. C'est l'effondrement du pouvoir d'achat des salariés américains qui le montre. Des calculs réalisés par le Laboratoire de conjoncture et de prospective révèlent que le gain horaire réel aura baissé de 2 % en 1980 par rapport à 1975. Car, là comme ailleurs, les salaires n'ont pas pu suivre l'inflation. Et les Américains étant déjà endettés jusqu'au cou, il est difficile de prévoir pour la fin de 1980 et 1981 autre chose qu'un infléchissement brusque de la demande.

Or, les entreprises américaines — où les gains de productivité sont faibles — n'ont pas suffisamment restauré leurs profits pour accepter des augmentations de salaire significatives. Alors que le taux de profit était de 14,2 % en 1965, il n'était plus que de 6,8 % en 1977 après être descendu à 3,8 % en 1974. Pourcentage qui prouve que les raisons profondes de la crise n'ont pas grand-chose à voir avec les hausses des produits pétroliers.

Dans ces conditions, il n'y a que le niveau — élevé — des stocks qui limitera l'ampleur de cette récession. Mais qui en accroîtra la durée. Et après une année quatre-vingt difficile, quatre-vingt-un et les suivantes seront ternes. Ces années-là seront celles de la restructuration, de la fausse stabilité : l'avenir des Etats-Unis se jouant alors autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ses frontières.

Pour la France la récession américaine aura des conséquences... étranges. Indirectement elle accroîtra les difficultés de notre économie. En effet, bon nombre de pays européens, où la part des Etats-Unis dans le commerce extérieur est importante, en subiront très vite les effets. Ce qui aura, en contre-coup, une influence sur nos exportations. De surcroît, les entreprises américaines feront preuve de plus de pugnacité à l'extérieur, aidées par leur monnaie, leur technologie, leur réseau bancaire. Dans un monde où, compte tenu de l'endettement général, les grands marchés seront moins nombreux, la France aura un peu plus de mal à en conquérir.

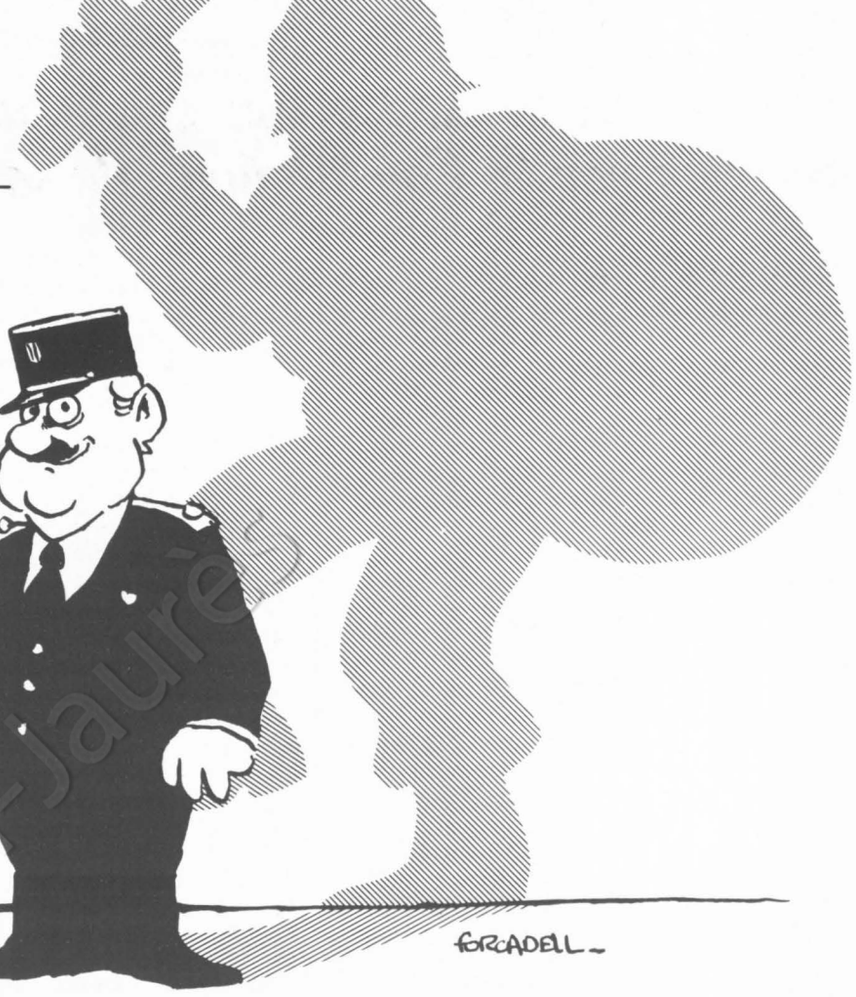
Et si le gouvernement apprécie la baisse des importations due à la limitation du pouvoir d'achat, — les paysans du sud-est utilisant en ce domaine la manière forte ! —, il lui faudra affronter une baisse parallèle des exportations. Au total pour 1980 la croissance française sera nulle !

La boucle est bouclée. Rien, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, n'annonce un mieux. C'est ce qui explique la volonté du gouvernement de parler le moins possible d'économie, de faire émerger des sujets comme « la sécurité » pour aborder la future campagne électorale sans être mis en cause trop brutalement.

Certes, la réaction des salariés peut empêcher un tel glissement. Mais tout est mis en place pour que l'économie ne soit pas un débat, un motif de vote. C'est qu'en temps de crise l'économie retrouve tout son sens : elle redevient politique. Ce qui explique le silence dont on voudrait l'entourer. ●

Police: un malaise trop récupérable...

Les supporters du projet Peyrefitte, condamnés par les syndicats de policiers et de magistrats, aimeraient bien rompre cette agaçante harmonie. Certains s'y emploient activement, mais les syndicats de policiers - malaise ou pas - ne sont pas nés de la dernière pluie



PAR JEAN-LOUP REVERIER

SPECTACLE inhabituel à Marseille, le 10 juin, où deux à trois cents policiers en civil sont descendus dans la rue. Ils entendaient par là manifester leur émotion après la condamnation de deux inspecteurs, par le tribunal de Montpellier, à trois ans de prison avec sursis et cinq mille francs d'amende. Ces inspecteurs avaient fait l'objet d'une plainte déposée par deux suspects (ayant d'ailleurs bénéficié par la suite d'un non-lieu) auxquels ils infligèrent divers sévices lors d'un interrogatoire à l'Evêché, l'hôtel de police de Marseille, en 1975.

La Justice n'ayant pas pour habitude d'attacher le même poids aux déclarations des délinquants et à celles des policiers, on peut imaginer que le jugement de Montpellier n'a pas été rendu à la légère. Pour ne pas s'apesantir davantage sur la mauvaise réputation de l'Evêché, qu'elle soit ou non fondée...

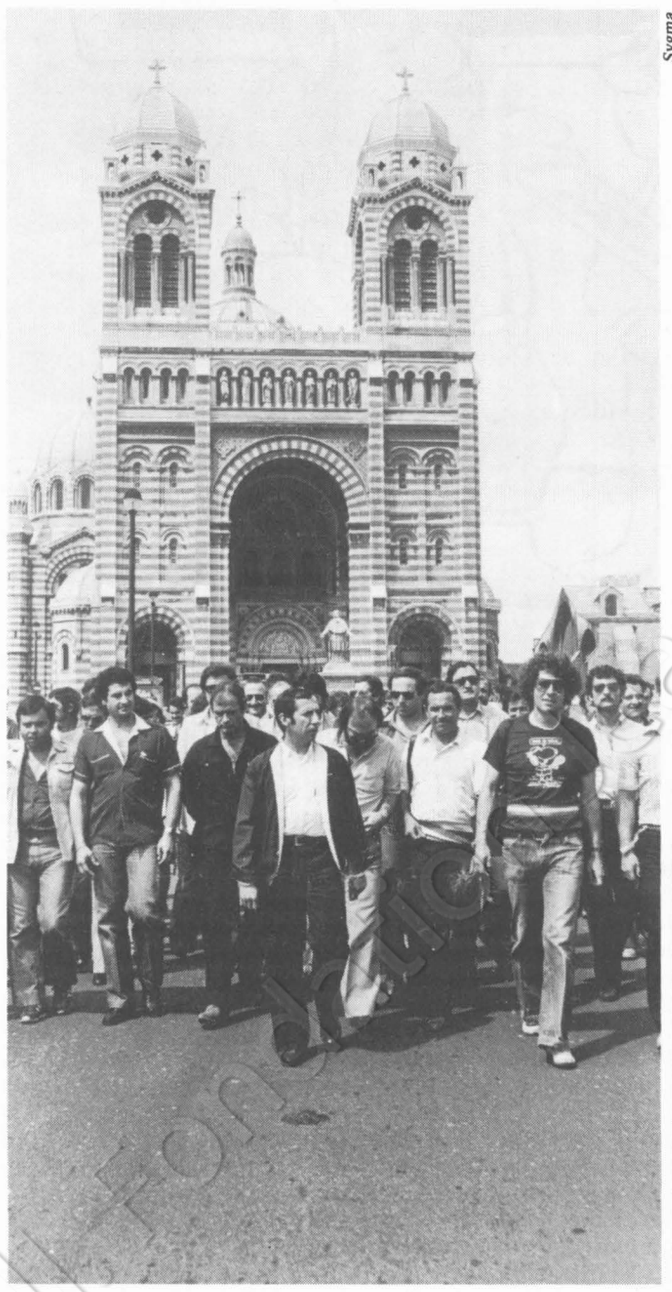
Quelques précisions sont nécessaires pour mieux saisir l'indignation des policiers marseillais. Tout d'abord, les deux condamnés jouent un peu le rôle de lampistes lorsqu'on se souvient que l'interrogatoire « poussé » en cause avait entraîné cinq inculpations. Comme par hasard, les deux inspecteurs qui payent aujourd'hui sont les moins gradés des cinq. Il semble ensuite que certaines assurances avaient été données en haut lieu aux cinq inculpés sur l'absence de suites qui serait donnée à cette affaire. Une promesse surprenante qui, de plus, n'a été qu'en partie tenue.

Inculpations abusives et hâtives

On peut aussi s'interroger sur l'absence de sanctions administratives envers ces policiers qui ont pu normalement assurer leur service jusqu'à ce jour. De deux choses l'une : s'ils sont coupables, la sentence est d'une inquiétante modération ; s'ils ne le sont pas, elle n'est pas acceptable. L'appel interjeté par les inspecteurs devrait permettre d'effacer cette pénible impression de demi-mesure.

Un autre argument, développé par le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.n.a.p.c.), ne peut être ignoré. « Force est de constater, dit-il, que les inculpations abusives et hâtives de policiers, sur les seules déclarations de prévenus au casier judiciaire souvent chargé, sont de nature à instaurer dans la police un climat de défiance à l'égard des magistrats. » Pour exceptionnelles que restent ces « inculpations abusives et hâtives » — le non-lieu en faveur du sous-brigadier Marquet, meurtrier de Mohamed Diab, réflète davantage, hélas ! l'intolérable impunité dont peuvent bénéficier certains flics —, elles inquiètent les policiers. « Comment pourrions-nous assurer notre tâche si le premier truand venu est pris au sérieux en jetant la suspicion sur nous ? », s'inquiète un jeune inspecteur marseillais.

La manifestation dans la cité phocéenne a encore une autre signification. Elle fut le résultat de l'exploitation par quelques-uns, avec l'appui de la hiérarchie policière locale, de l'émoi compréhensible des inspecteurs à l'annonce du jugement de Montpellier. Pour Henry Buch, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.a.s.p.), « le mouvement « spontané » de Marseille arrivait à point pour apporter sa caution au projet Peyrefitte en discussion au Palais Bourbon ». De fait, les supporters de ce projet, dans la condamnation duquel se rejoignent en particulier les syndicats de magistrats et de policiers, aimeraient bien rompre cette gênante harmonie. Certains d'entre eux s'y emploient activement.



Sygma

Manifestation des policiers à Marseille, le 10 juin dernier.

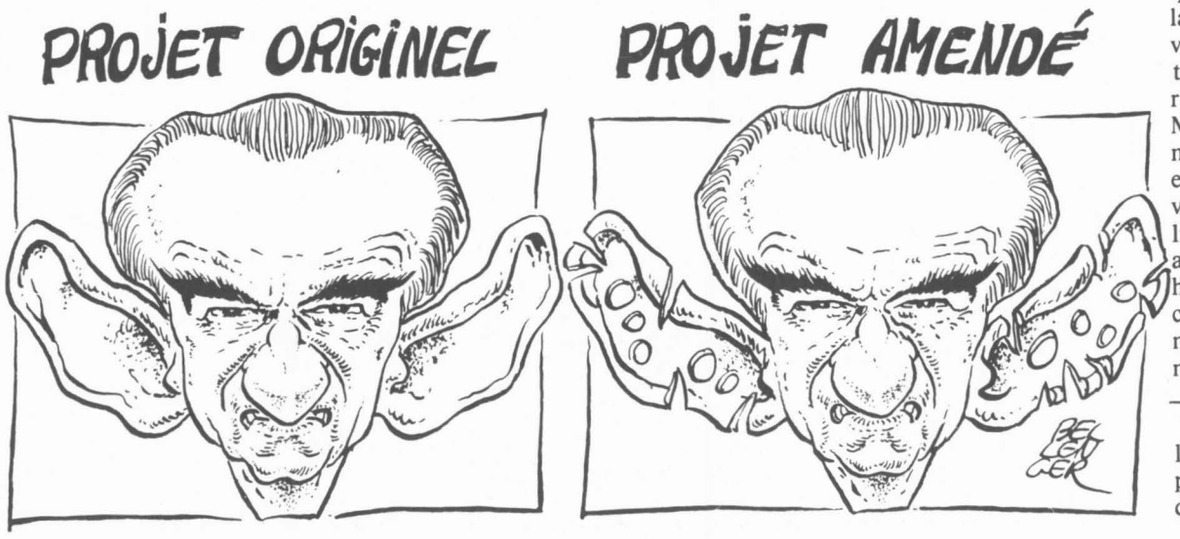


Gérard Monate.

Heureusement, le syndicalisme policier est assez mûr pour déjouer des pièges aussi grossiers. Ses interventions régulières pour dénoncer l'utilisation abusive des forces de l'ordre, la multiplication dangereuse de brigades spécialisées ou encore l'emploi de gardiens « mis » en civil lors des manifestations attestent d'un attachement aux libertés où le corporatisme n'a pas sa place. Tous les efforts de la plupart des ministres de l'Intérieur qui se sont succédé place Beauvau, depuis vingt-cinq ans et plus, pour favoriser l'émergence de « syndicats-maison » ont échoué. La F.a.s.p. représente quelque 70 % des gardiens et le S.n.a.p.c. près de 75 % des policiers en civil. Une puissance qui ne pourrait qu'être confortée par le regroupement de ces deux organisations au sein d'une grande fédération de la police.

Abus du secret

Pour le régime, du moins pour la conception qu'il se fait du rôle et de l'utilisation de la police, ces syndicats représentent un sérieux obstacle. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le passionnant petit livre de Gérard Monate (1), fondateur de la F.a.s.p., suivi d'un brillant commentaire de Maurice Grimaud, préfet de police à Paris de 1967 à 1971. Le processus selon lequel une succession d'abus a abouti, depuis la Libération, à couper la police de la nation y est pleinement mis en lumière. La distinction entre « faute » et « bavure », les manipulations et provocations, les responsabilités du Pouvoir, les abus du secret, y sont illustrés par des exemples très parlants. Tout cela débouche sur des propositions réalistes qui font toute leur place aux contrôles de la force publique par l'Inspection générale des services (l'I.g.s., la police des polices), par les magistrats mais aussi par le Parlement, tous instruments qui — pour des raisons politiques — ne peuvent remplir pleinement leur rôle à l'heure actuelle. D'autres suggestions concernent le recrutement, la formation et l'emploi des policiers, sans omettre une décentralisation qui permette aux élus locaux de retrouver la plénitude de leurs attributions. Mais la volonté politique de mettre en œuvre une telle réforme ne peut être attendue du régime actuel. « Aujourd'hui, écrit Monate, et malgré les déclarations gouvernementales sur le libéralisme, j'attends encore le ministre de l'Intérieur qui mettra véritablement un terme au système Marcellin. » Un système antidémocratique qui avait été ainsi défini quelques lignes plus haut : « Marcellin a une conception manichéenne de l'ordre : les bons d'un côté, les mauvais de l'autre, et c'est bien évidemment lui qui fait le partage. » ●



(1) Gérard Monate : « Flic ou gardien de la paix ? » suivi de « la Police malade du pouvoir », par Maurice Grimaud. Editions du Seuil.

Une opération savamment orchestrée

"Oui au droit de grève à condition qu'il ne gêne pas", pourrait être le Credo du Pouvoir et du patronat... autant vider ce droit, reconnu par la Constitution, de son sens

PAR MICHELE KESPI
ET CHRISTINE COTTIN

RIEN de plus unifiant que les atteintes répétées aux droits syndicaux. Patronat et gouvernement, par leurs coups réitérés, ont réussi ce que les salariés à la base réclamaient depuis longtemps à leurs centrales syndicales sans l'obtenir : l'unité d'action.

Contre toute attente, la C.g.t. et la C.f.d.t. ont décidé, le 16 juin dernier, après quatre heures de discussion, une journée d'action commune le mercredi 25 juin. Pourtant, c'était mal parti. Tout laissait croire que chacune des confédérations continuerait de mener ses actions revendicatives en faisant cavalier seul, la C.g.t. le 19 juin, et la C.f.d.t. le 24.

Plusieurs facteurs, il est vrai, ont fait pencher la balance du côté de l'union. D'abord, dans un contexte social tendu, deux échéances importantes tombent à la fin du mois.

* Le 26 juin reprend la négociation entre le C.n.p.f. et les syndicats sur la durée du travail. Séance cruciale : les syndicats ont toujours laissé entendre que, pour eux, ce dossier vieux de dix-huit mois — et que le patronat utilise comme instrument de chantage — devait être clos avant les vacances.

* Le 27 juin, la « Commission supérieure des Conventions collectives » doit statuer sur le relèvement du Smic.

Dans un communiqué commun, les deux organisations « considèrent que l'ajournement unilatéral de la négociation en cours par le C.n.p.f. et le contenu de ses propositions, en l'état actuel des choses, sont des obstacles à une réduction effective, pourtant nécessaire, de la durée du travail » et soulignent que « la hausse des prix pose, avec force, la nécessité de défendre le pouvoir d'achat des salariés ».

Les deux centrales, depuis longtemps, avaient décidé, chacune de leur côté, de peser de toutes leurs forces pour obtenir satisfaction sur ces deux points précis. « Nous avons recherché l'accord le plus large avec la C.g.t., malgré une situation difficile entre nos deux organisations. Les deux échéances sont importantes pour des millions de gens », déclarait Albert Mercier, secrétaire national de la C.f.d.t.

En même temps, les dux confédérations n'ignorent pas qu'une revendication sur les bas salaires est infiniment moins mobilisatrice qu'une action pour défendre la Sécurité sociale par exemple, qui, elle, concerne chaque travailleur. D'autre part, à un mois de la grande migration estivale, et après une période revendicative intense ces deux derniers mois, les deux centrales craignent un fléchissement de leurs troupes. Toutes ces raisons ont poussé la C.g.t. et la C.f.d.t. à annuler, chacune de leur côté, leurs projets d'actions séparées au profit d'une journée commune, le 25 juin.

Initiative d'autant plus heureuse que viennent de tomber les derniers chiffres de l'Agence nationale pour l'emploi. Le ministère du Travail a beau afficher une forme de satisfaction — « la décélération du rythme d'accroissement des demandeurs d'emploi, par rapport à l'année dernière, continue à se poursuivre » — les statistiques n'en sont pas moins alarmantes : 1 472 500 demandeurs d'emploi début juin (en données corrigées des variations saisonnières), soit 2,3 % de plus que le mois précédent et 6,2 % de plus que l'an passé à la même époque. Parallèlement, du côté des offres d'emploi, c'est la dégringolade : en données corrigées, on en recensait 94 600 début juin, soit 5,6 % de moins qu'au début du mois de mai. Autant dire que les lendemains n'ont pas fini de déchanter.

S'ils sont conscients des difficultés de l'action, les syndicats ont pris bonne note d'une combativité que personne ne pensait possible il y a seulement trois mois. Toutes les analyses d'alors, qu'elles soient syndicales, patronales ou gouvernementales, le confirmaient : le mécontentement existe certes. Mais la peur du chômage, une insécurité généralisée tant au niveau national qu'international, bloque toute velléité de protestation. Gouvernement et patronat entendaient bien profiter de cette apathie pour opérer plusieurs réformes, aboutissant toutes à un retour en arrière sur tous les principaux avantages sociaux acquis au cours des trente dernières années.

A trop tirer sur la corde, elle a fini par casser. Ce sont les enseignants et la Fen qui, les premiers, fin avril, ont exprimé un ras-le-bol. Qui n'a, depuis, cessé de s'amplifier. Les atteintes portées à la Sécurité sociale par le biais de la nouvelle convention médicale ont fait exploser une riposte généralisée. Au début, dans un ordre dispersé des états-majors syndicaux. Jusqu'au 12 juin, où, nécessité faisant foi, la C.g.t. et la C.f.d.t. appelaient à une grève nationale.

Une fois de plus, sous des prétextes de sécurité, l'Assemblée nationale adoptait, le 22 mai, un amendement proposé par le ministre de l'Industrie, André Giraud, visant tout bonnement à restreindre le droit de grève dans les centrales nucléaires (voir l'intervention de Pierre Noë, page 6). Prétexte fallacieux. Ni les salariés ni les syndicalistes ne sont dupes. Voilà deux ans au moins que fait rage l'offensive patronale contre le droit de grève et autres droits syndicaux. Les six grèves de l'E.d.f. en deux mois — dont trois déjà venaient en réponse aux attaques contre la Sécurité sociale — et l'inconfort qu'il en a résulté pour les usagers tombaient à pic pour cautionner et justifier la demande faite par le C.n.p.f. d'un service minimal dans tout le secteur public. Objectif déjà atteint à la radio, à la télévision et chez les contrôleurs du ciel.

Une opération savamment orchestrée. Désormais, chaque grève du secteur nationalisé ne donne plus lieu aux traditionnelles protestations pour la forme du patronat, mais déclenche des réactions et des actions ouvertement antisyndicales. Il n'est plus aberrant de réclamer aux syndicats des dommages et intérêts pour faits de grève. Ainsi, les coupures de courant de décembre 1977 ont donné lieu à des procès qui ont abouti, deux ans plus tard, à la condamnation d'E.d.f., contrainte d'indemniser cinq mille chefs d'entreprise. « Depuis le 23 avril, les entreprises sont accablées par les grèves à répétition du service public », n'hésitait pas à affirmer François Ceyrac pour justifier l'annulation de la séance de négociation sur la durée du travail, le 11 juin dernier.

Une dureté qui tombe à point pour permettre au C.n.p.f. de reprendre en mains les patrons des petites et moyennes entreprises. Depuis les dernières législatives, en mars 1978, les petits employeurs n'ont cessé de renacler devant toute mesure d'ouverture sociale qu'ils jugent inacceptables. Au point d'obliger le gouvernement à intervenir deux fois. Pour imposer le nouveau système d'indemnisation du chômage en 1979, et pour sauver la négociation brisée sur la durée du travail au début de 1980, en chargeant Pierre Giraudet de recoller les morceaux. Certains petits patrons se sentent même lésés au point d'aller occuper le siège du C.n.p.f., le 20 mai dernier, pour protester contre la reprise de ces négociations !

Un argument de plus pour le C.n.p.f. dans sa campagne antigrève. « Le patronat nous fait un mauvais procès quand il exige l'instauration d'un service minimal, dénonce un syndicaliste de l'E.d.f. Car les grévistes ont, de fait, toujours assuré ce service. » Le patronat ressort, invariablement, la grande panne catastrophique de décembre, il y a deux ans. Oubliant, invariablement, de rappeler que cette panne était due à une « erreur » de prévision de la direction d'E.d.f.

« Oui, au droit de grève, à condition qu'il ne gêne pas », pourrait être le Credo des chefs d'entreprise. Autant vider de son sens ce droit reconnu par la Constitution, qui, justement parce qu'il constitue une gêne, soit pour les employeurs, soit pour les pouvoirs publics par le biais du mécontentement des usagers, reste l'ultime moyen de pression des salariés pour obtenir satisfaction.

Quant à cette campagne qui veut faire passer les travailleurs français pour des maniaques de la grève à répétition, les statistiques du Bureau international du travail suffisent à en démontrer l'inanité. Pour l'année 1978, le tableau comparatif du nombre de journées de travail perdues pour fait de grève montre que la France figure parmi les pays les plus « sages », loin derrière le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique et même l'Allemagne de l'Ouest (pour 1 000 travailleurs, en 1978, ont été perdues au Canada 1 930 journées de travail, 1 080 aux Etats-Unis, 370 en Allemagne et seulement 200 en France).

Les droits syndicaux sont de plus en plus menacés dans le monde industrialisé, affirme un récent rapport de la Fédération internationale de la métallurgie, publié à Genève. La Fédération, qui regroupe quatorze millions d'ouvriers dans soixante-dix pays non socialistes, précise que ses adhérents s'inquiètent « de l'accroissement du sentiment antisyndical sensible dans des pays comme les Etats-Unis, la R.f.a., l'Australie et la France (...). En période de diminution de leurs bénéfices, poursuivent les rédacteurs du rapport, les employeurs affirment que la protection des travailleurs, à cause de son coût, doit être diminuée. »

En criant haro sur les syndicats, n'est-ce pas le gouvernement qui fait lui-même preuve de légèreté, voire d'irresponsabilité ? ●



Grévistes de l'E.d.f. manifestant devant le Sénat, jeudi dernier. *Pascal Lebrun*

E.d.f.: la direction joue les gros bras

PAR FREDERIQUE
DE GRAVELAINE

POLEMIQUES et bras de fer entre direction et syndicats à E.d.f. : il y avait longtemps que les rapports entre cette direction parmi les plus « sociales » du pays et ces syndicats parmi les plus « responsables » n'avaient été aussi tendus. Les incidents qui ont émaillé la grève du 12 juin, montés en épingle par le gouvernement et le patronat, n'auraient jamais eu lieu en d'autres temps.

Que s'est-il exactement passé ? Comme annoncé, les grévistes ont réduit la production de 50 % — baisse de 30 % dans le nucléaire et les centrales au fil de l'eau et production au minimum technique sur les groupes classiques — la direction n'a donc eu aucune surprise sur la « profondeur » de la grève. Mais dès la soirée du 11, elle a coupé les usagers à 80 %, assurant par ailleurs la distribution des grosses industries. Ensuite, refusant de se couper de l'alimentation des pays voisins et donc obligée de tenir la fréquence de 50 hertz, elle a dû couper plus d'usagers que cela aurait été nécessaire si elle avait joué sur la fréquence. La coupure de l'hôpital Foch pendant moins d'une minute est-elle due à une fausse manœuvre des cadres non grévistes ?

« D'une manière générale la direction a joué les gros bras », commente un syndicaliste. Des grévistes ont essayé d'occuper certains postes de distribution et ont essuyé des accrochages avec la police, en particulier dans l'est de Paris. Provocations qui ont failli porter leurs fruits : il a fallu toute la persuasion des responsables syndicaux pour empêcher les grévistes de la centrale de Vitry d'arrêter complètement la production. Finalement, plusieurs grévistes ont reçu des avertissements et deux ont été mis à pied à Martigues avant de passer en conseil de discipline.

Le climat est en effet tendu à E.d.f. depuis plusieurs mois. D'abord en raison des attaques contre le statut, lorsque le ministre André Giraud veut limiter le droit de grève dans les centrales nucléaires sous des prétextes de sécurité — ne répète-t-il pas, pourtant, que le danger n'est pas réel ? — lorsqu'il remet en cause les mesures disciplinaires en vigueur, lorsqu'il tente de réduire la part qu'E.d.f.-G.d.f. consacrent à la Caisse centrale d'action sociale, organisme qui permet au comité d'entreprise d'être l'un des plus puissants de France.

D'autre part, la mise en place du nucléaire ne se fait pas sans grincements de dents. Au Bugey, les C.r.s. ont investi la centrale dans la nuit du 30 avril au 1er mai à la suite de conflits du travail. Au Bugey toujours et à Tricastin, deux agents ont trouvé la mort après avoir été asphyxiés à l'azote (ce produit est utilisé pour éviter la corrosion lorsque la centrale est à l'arrêt). A Tricastin, le réacteur a été arrêté pour deux mois après les premières tentatives de mises en route. A Saint-Laurent-des-Eaux, les graphites-gaz donnent des signes d'épuisement. Les deux premières tranches sont arrêtées après des échauffements et des ruptures de gaines. Pourtant, dès janvier, le personnel avait prévenu que quelque chose n'allait pas et la direction avait refusé d'arrêter pour vérifications.

Enfin, le problème des fissures n'a toujours pas trouvé de solution. D'autres fissures ont été découvertes à Fessenheim et à Saint-Laurent sur les cuves des nouveaux réacteurs P.w.r. A Saint-Laurent, la direction refuse encore d'en donner les mesures aux syndicats, ce qui ne présage rien de bon. Les agents ont beau être surveillés par des grévistes armés et des chiens, ils commencent à émettre des doutes sur la sécurité dans le nucléaire... ●

Nucléaire : sous prétexte de sécurité

L'enjeu de la loi déposée par André Giraud ne serait-il pas de remettre en cause le statut des salariés du nucléaire plutôt que d'organiser la sécurité ?

ACTUELLEMENT en discussion au Parlement, le projet de loi d'André Giraud sur la protection et le contrôle des matières nucléaires est au cœur du conflit qui oppose les syndicats d'E.d.f. et le Pouvoir. Projet essentiel puisque des sociétés et des organismes privés, en nombre croissant, détiennent et transportent des matières nucléaires, les achètent et les vendent à l'étranger. Se garantir contre les risques de détournement de ces matières est donc nécessaire.

Lors de l'examen en première lecture du texte présenté par le gouvernement devant le Sénat, Pierre Noé (sénateur socialiste de l'Essonne), rapporteur de la commission qui avait étudié le texte, avait insisté sur la nécessité de « réfléchir sur le contrôle par la puissance publique de l'ensemble du cycle du combustible et sur le contrôle par les citoyens et leurs élus, étudier une législation spécifique et complète ».

Le 12 juin, Pierre Noé a démissionné de ses fonctions de rapporteur. Déçu que l'objet du projet soit trop modeste, il avait combattu surtout un amendement à l'article 4 que le gouvernement a déposé devant l'Assemblée nationale en seconde lecture, le fameux amendement que les syndicats combattent aujourd'hui.

Pierre Noé explique ici les raisons de sa démission, dénonçant le comportement d'un ministre qui a court-circuité le travail d'une commission parlementaire pour mieux faire passer un projet scélérat. A se demander si l'enjeu de cette loi n'est pas de remettre en cause le statut des salariés du nucléaire plutôt que d'organiser la sécurité.

PAR PIERRE NOE

PAR souci de rigueur, j'ai accepté, à la demande du ministère de l'Industrie, de confronter nos points de vue le 4 juin, veille de la réunion de la commission des Affaires économiques et du Plan.

Après cette confrontation il fut convenu de nous contacter téléphoniquement à partir de 9 heures le lendemain matin, 5 juin, la réunion de la commission étant fixée à 11 heures.

A 10 h 30, sans nouvelle du ministère, j'ai pris l'initiative de faire téléphoner. J'ai obtenu une correspondante anonyme, qui me fit la réponse suivante : « Je ne suis pas la secrétaire de la personne que vous souhaitez contacter, elle est actuellement absente ; la « personne » est en réunion, je ne peux la déranger. »

Nous apprenions ensuite qu'un membre du cabinet du ministère de l'Industrie était parti en direction du Sénat. Nous pensions qu'il était chargé de nous transmettre les réflexions du ministère après nos entretiens de la veille puisque nous n'avions pu l'avoir au téléphone comme convenu. Il était 11 heures moins 10. A 11 heures, nous étions en commission sans avoir vu le représentant du ministère. Abordant l'article 4, notre collègue Ceccaldi-Pavard présentait un amendement, soutenu par un autre collègue. Tous deux développaient, à la virgule près, l'argumentation du ministère, argumentation remodelée en fonction des recherches dont j'avais fait part au ministère lors de notre entretien de la veille.

Apparemment, le représentant du ministère était bien venu au Sénat, mais pas pour voir le rapporteur ni même le président de la commission.

Devant un tel mépris et une telle incorrection vis-à-vis du rapporteur désigné à l'unanimité par la commission, j'ai demandé au président d'accepter ma démission.

Incident regrettable, diront certains. Non, ceci est grave. Hors d'hommes serviles, votant sur ordre, nos gouvernants ne peuvent apparemment concevoir le régime parlementaire, le débat et l'opinion contraire. Cela est aussi révélateur des raisons, à mon sens, qui amenèrent le gouvernement à proposer cet amendement à l'article 4 en seconde lecture à l'Assemblée nationale, ayant laissé le Sénat dans une parfaite ignorance en première lecture. Là aussi il y a mépris des élus de la nation.

Nous allons examiner un texte où le troisième alinéa de l'article 4 tend à remettre en cause les statuts et conventions par des dispositions qui dérogent du droit commun du licenciement régi par les articles L 122.4 et suivant du code du travail.

Avant de me prononcer sur la forme et sur le fond, j'aborderai le problème de la sûreté et de la sécurité en matière d'installations nucléaires. Toutes les centrales syndicales : C.g.c., C.g.t., C.f.d.t., F.o., C.f.t.c., insistent sur leur attachement à la sécurité des installations et M. le ministre a lui-même reconnu devant l'Assemblée nationale que les syndicalistes du secteur nucléaire ont toujours montré jusqu'à présent un esprit remarquable de responsabilité à l'occasion de leurs mouvements revendicatifs en assurant en permanence la sécurité des installations. J'ajoute en confirmation un témoignage personnel, ayant appartenu pendant de très nombreuses années à ce secteur d'activité. Le problème n'est donc pas à ce niveau. Alors de quoi s'agit-il ?

Il s'agit à n'en pas douter pour le gouvernement d'une entreprise réfléchie, afin d'obtenir dans ce projet de loi les moyens de sanction des personnes physiques hors des garanties de leurs statuts et conventions.

Une entreprise réfléchie pourquoi ? La critique majeure que l'on peut formuler à l'encontre de la forme du troisième alinéa de l'article 4 tient à la confusion qu'elle opère entre les sanctions applicables aux personnes morales (l'entreprise) d'une part, et les personnes physiques (les personnels de l'entreprise) d'autre part. En effet, non seulement ces sanctions sont de nature totalement différente, mais encore la référence à la notion de faute lourde et intentionnelle d'une personne morale est inappropriée :

— la sanction administrative du retrait de l'agrément d'une entreprise nucléaire doit être nettement distinguée de la sanction disciplinaire que représente le licenciement d'un agent de cette entreprise ;

— la notion de faute intentionnelle d'une personne morale est impropre. L'intention de violer ses engagements ou de ne pas respecter ses obligations suppose que l'auteur de la faute soit une personne physique ;

— le renvoi aux sanctions pénales encourues par l'auteur de cette faute intentionnelle montre bien que ce sont des personnes physiques, c'est-à-dire des agents de l'entreprise qui sont visés, et non l'entreprise elle-même. En effet, il n'existe pas, dans notre droit, de responsabilité pénale des personnes morales, seule celle des personnes physiques pouvant être engagée.

En réalité, bien qu'elle mette apparemment sur un même plan les personnes morales et les personnes physiques, la disposition en cause vise essentiellement le personnel de l'entreprise. Preuve supplé-

Nos lecteurs ont la parole

LE SORT DE 249 ENFANTS

Depuis six semaines les parents d'élèves de la F.c.p.e. ex-Cornec luttent contre la fermeture de l'école Janssen de Meudon-la-Forêt — dix classes, deux cent quarante-neuf élèves. Pétitions en direction de la population de l'Académie, manifestation, distributions de tracts ont ponctué cette action.

La population meudonnaise est scandalisée par cette nouvelle atteinte à l'école publique à la laïcité.

Qui sont les responsables ? MM. Wolf, Gauer, Porcherot, successivement conseiller U.d.f., maire de Meudon U.d.f., adjoint au maire chargé de l'Enseignement. Ces beaux messieurs ont anticipé sur M. Beullac pour 1981. Il faut bien réaliser les trente mille suppressions de postes pour 1985. Sous couvert d'une étude démographique fantaisiste, prétextant la mise en retraite de la directrice de cet établissement, et ce, en dehors de toute concertation avec la population et les organisations concernées, association de parents, syndicats d'Enseignement.

Par quelle procédure ce mauvais coup a-t-il été perpétré ?

1) Par le viol de sa propre légalité, le 16 avril le conseil municipal unanime se prononçait pour la création d'un poste supplémentaire de soutien compte tenu de la situation particulière de cet établissement (30 % de retards scolaires — 22 % d'élèves étrangers —, une classe à deux niveaux — deux classes de plus de trente élèves). Le 3 juin ce même conseil et encore à l'unanimité se prononçait pour la fermeture de cette école... ! (si l'on comprend bien le soutien, c'était pour une école vide).

Ce jour-là le conseil a délibéré plus vite que son ombre, et c'est par ces termes « fascistes, fascistes ! » que s'est adressé M. Wolf, aux parents d'élèves, venus nombreux à cette séance mémorable pour réclamer le maintien de l'école Janssen, et avant de les faire expulser par les forces de police...

Quelles sont les raisons obscures de ce revirement ? M. Gauer à mi-mandat s'est sûrement interrogé sur les carences de ses réalisations sociales. Meudon-la-Forêt est toujours privée d'équipements collectifs. Et les possibilités sont quasiment nulles puisque les derniers terrains libres ont été laissés à des promoteurs.

A l'exception du « Monde », « la grande presse » ne s'est pas émue outre mesure de ces parodies démocratiques... et pourtant des militants avaient fait le siège de certaines rédactions, déposé moult dossiers sur le bureau des journalistes... rien n'y fit, Jussieu était passé, le premier train de fermetures de classes aussi, alors pourquoi s'inquiéter de l'avenir de deux cent quarante-neuf enfants ?

Le 16 juin les parents se sont rendus massivement au conseil départemental de l'Enseignement primaire à Nanterre pour tenter de s'opposer à cette mesure inique et sans précédent dans la région parisienne. Deux conseillers généraux, MM. Montillon, socialiste et Figuières, communiste, se sont déjà prononcés contre... et même M. Labbé, député R.p.r. de Meudon !

Affaire à suivre, les militants de la F.c.p.e. ne sont pas fatigués d'autant qu'ils viennent d'être confortés par la décision de la commission scolaire départementale qui vient de refuser la fermeture des classes à la municipalité pour « incohérence et manque d'information ».

M. CESAR Meudon-la-Forêt

LA BASE EST-ELLE CONSERVATRICE ?

Un nouveau chapitre vient de s'inscrire dans l'histoire peu glorieuse de la longue marche du féminisme au sein du socialisme.

Nous avions au P.s. connu la dure bataille pour le quota dont certains d'entre nous se souviennent encore.

Puis il y a eu l'élaboration minutieuse et l'adoption unanime du Manifeste des droits des femmes : événement sans précédent dans notre histoire. Enfin il y a eu le discours de François Mitterrand à Marseille, il y a un peu plus d'un an, avec l'entrée de 30 % de femmes dans notre groupe socialiste au Parlement européen.

Après cela nous étions en droit de penser que nous progressions, que le P.s. était en train de se débarrasser de ses vieux démons sexistes et que certaines pages étaient définitivement tournées. Las ! C'était compter sans la puissance des préjugés et leur capacité à resurgir même lorsqu'on les croit écartés pour de bon.

Voici que la lecture de la liste de nos candidats aux sénatoriales sortie tout droit des assemblées de base vient une fois de plus nous démontrer que tout est à recommencer, nos vingt-cinq candidates s'étant fait à peu près toutes « massacrer » avant d'arriver au but.

Grand-papa Proudhon — aussi fou que misogyne — peut dormir en paix. Ses petits-fils veillent au grain.

Mais récapitulons : sachant qu'en 1968, cinquante-sept députés socialistes décoraient nos bancs de l'Assemblée nationale et qu'en 1973 ce chiffre doublait d'un coup, sachant que le corps électoral est pour plus de la moitié composé de femmes et qu'elles ont quasiment pour moitié soutenu les candidats socialistes, combien, diriez-vous, pouvions-nous espérer saluer de femmes parmi ces nouveaux arrivants ? Réponse : O.

L'occasion historique de nous faire participer jusqu'au bout à un formidable bond en avant auquel nous avions largement contribué depuis le début venait d'être perdue. Définitivement : une telle occasion ne se représentant jamais deux fois de sitôt.

Autre chose. Sachant qu'en 1971 quarante-six parlementaires nous représentaient au Sénat et qu'ils sont aujourd'hui passés à soixante, bénéficiant eux aussi — à leur rythme de la poussée de croissance du Parti, combien pouvions-nous espérer retrouver de femmes parmi eux ? Quarante pour cent ? Trente ? Vingt ? Dix ? Cinq ? Réponse : même pas 3 % !

Questions à tous les socialistes. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Allons-nous continuer à laisser se reproduire indéfiniment un mécanisme aussi injuste dans ses effets ? Il semble que beaucoup y soient assez facilement résignés. Nos experts, combien actifs et créatifs, lorsqu'il s'agit de préparer la succession d'un élu ou la conquête d'une circonscription semblent subitement perdre toute imagination dès l'instant où on leur demande de fournir la moindre idée susceptible de mettre un terme à une situation qui n'est bonne pour personne.

Pourtant au cours de ma vie militante j'ai souvent entendu plus d'un homme politique exprimer l'idée que « lorsqu'une loi est mauvaise dans ses conséquences il faut la modifier ».

Il est clair que la règle de désignation de nos candidats qui élimine systématiquement ces minorités que sont les femmes dans le Parti n'est pas une bonne règle.

Il faut donc la modifier. C'est ce qu'ont demandé les secrétaires fédérales aux Luttes de femmes réunies récemment à Paris, dans un texte qui a dû être publié et qui par la même occasion dénonçait certaines interventions très curieuses et très significatives engagées contre les audacieuses qui avaient eu le toupet de se présenter à la candidature des sénatoriales. Comme je crois l'avoir déjà dit, Proudhon est mort, mais son esprit se porte bien.

Il faut donc aller plus loin dans la démocratie et assortir notre mode de désignation d'une règle assurant le respect des droits des minorités. Comment ? Les responsables à tous les niveaux, les militants peuvent faire des propositions. Les socialistes sont connus pour leur imagination.

Commençons tout de suite :

— on peut imaginer de réserver pendant quelques années toutes les « successions » à une femme. Cette seule règle appliquée depuis 1971 aurait suffi à nous éviter aujourd'hui d'engager cette bataille ;

— on peut aussi imaginer que là où ne se présente pas de succession, on réserve obligatoirement la circonscription la moins difficile à conquérir à une femme ;

— on peut imaginer au moment de la désignation des candidats deux collèges. L'un de femmes à la proportionnelle des courants, l'autre étant l'assemblée de l'ensemble des militants de la fédération ;

— on peut aussi imaginer deux listes de candidats ;

— on peut imaginer un collectif chargé de veiller à la bonne application du système finalement adopté ;

— on peut imaginer bien d'autres choses encore...

Et aux âmes délicates qui se sentiraient choquées par ces propositions, je répondrai ce qu'André Boulloche répondait au moment de la bataille pour le quota : « La situation présente est bien plus choquante encore. » Se trouvera-t-il quelque part, en nous, assez de volonté (ou faut-il dire de courage) politique pour intervenir ? C'est la question que je me pose.

YVETTE ROUDY
député au Parlement européen

mentaire : la sanction du retrait de l'autorisation administrative délivrée à l'entreprise est déjà prévue à l'article 2 bis du projet de loi.

Alors pourquoi ce mélange des genres entre personne physique et personne morale ? Par incompétence, évidemment non, les juristes du ministère sont de bonne qualité.

Quant au fond, la faute lourde est définie selon deux caractéristiques :

— constituer une violation intentionnelle des lois, règlements et instructions qui s'appliquent dans l'entreprise ;

— être susceptible de mettre en cause la sûreté nucléaire des installations, la protection des matières nucléaires ou la sécurité des personnes et des biens.

En conséquence, les dirigeants de l'entreprise peuvent licencier ou révoquer immédiatement l'agent fautif, sans préavis ni indemnité, et sans autre formalité que la communication de son dossier.

L'alinéa précise même que cette possibilité existe « nonobstant toute disposition contraire des statuts ou conventions applicables » au personnel concerné.

Ces dispositions dérogent au droit commun du licenciement régi par les articles L 122-4 et suivant du code du travail (loi n° 73-680 du 13 juillet 1973).

Depuis la publication de ladite loi, en effet, aucun licenciement individuel, même en cas de faute grave du salarié, ne peut en principe être prononcé sans que l'agent ait été convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, pour être entendu, éventuellement assisté d'un conseil, par l'employeur. L'inobservation de cette procédure expose l'employeur à verser une indemnité au salarié. En outre, si le licenciement n'est pas fondé sur un motif réel et sérieux, le tribunal peut octroyer au salarié des dommages-intérêts qui s'ajoutent à l'indemnité de licenciement versée à ce dernier.

On pourrait objecter les dispositions de l'article 521.I du code du travail qui prévoient implicitement qu'un licenciement peut être prononcé sans préavis ni indemnité, en cas de faute lourde personnelle du salarié, mais cette disposition ne figure dans le code que de manière incidente à propos des conditions d'exercice du droit de grève. Ledit article stipule, en effet, que « la grève ne rompt pas le contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié ».

De plus, la définition même de la faute lourde reste du domaine de la jurisprudence. Le texte qui nous est proposé va donc beaucoup plus loin en étendant cette possible rupture de contrat protégeant le salarié hors du cas de conflits de travail et en donnant une définition normative de la faute lourde. Il précise de plus que ce possible licenciement s'applique à toute personne physique intervenant dans l'entreprise « à quelque titre que ce soit », ce qui laisse entendre qu'il peut s'agir d'un délégué syndical, d'un délégué du personnel, ou d'un simple salarié.

Alors erreur, mélange des genres, incompétences dans le domaine juridique de ce ministère ? Restons sérieux. L'équipe qui a préparé ce travail est compétente, elle a agi en toute conscience et l'entreprise est réfléchie.

Revenons au texte de l'amendement présenté désormais par notre collègue Ceccaldi-Pavard au nom de la commission et auquel, en toute logique, le gouvernement s'est rallié.

Dans ce texte la définition de la faute lourde a disparu et la distinction entre personne physique et personne morale a été faite.

J'ai la faiblesse de croire que l'argumentation que j'avais développée auprès du ministère et de la commission fut d'un poids suffisant pour qu'elle soit prise en compte. Mais il demeure que la volonté du gouvernement de rompre les liens contractuels et statutaires pour les personnes physiques est maintenue dans l'amendement proposé.

Les socialistes ne peuvent admettre dans un tel projet de loi une mesure qui remet en cause les dispositions prévues dans les statuts et conventions qui régissent les rapports entre employés et employeurs, fruits de longues luttes du mouvement syndical français. Jamais un texte de loi n'a permis de résoudre des problèmes sociaux hors d'un véritable consensus des intéressés.

Hors de la voie d'un statut ou d'une convention résultant d'un accord entre employeurs et employés, toute décision autoritaire reste vaine et devient source de tensions génératrices de conflit.

Alors nous reposons la question dans ce débat général : que cherche le gouvernement ?

L'affrontement sur le terrain ou la sécurité des établissements ?

La méthode employée nous laisse un goût amer et nous fait craindre le pire. ●

La rumeur de Bondy

A partir de deux exactions réelles, mais pas exceptionnelles en banlieue parisienne, une campagne de fausses nouvelles a été, elle, parfaitement raciste et a failli réussir

PAR CLAUDE FUZIER
maire de Bondy

DEUX incidents survenus à Bondy les 30 mai et 2 juin derniers ont attiré l'attention de la grande presse sur cette commune de la banlieue parisienne, que les socialistes dirigent sans interruption depuis 1945. Les aspects raciaux des agressions commises justifient cette préoccupation des moyens d'information, encore qu'il eut fallu dès l'origine essayer de comprendre plutôt que de se faire le propagateur de fausses nouvelles. Car lorsqu'il s'agit de racisme, il convient d'être attentif et sérieux.

Le 30 mai, un groupe attaque dans un ensemble H.l.m. plusieurs jeunes gens et en blesse un. Le 2 juin, un autre groupe — peut-être le même, mais ce n'est pas prouvé — lance dans une cage d'escalier une bouteille de pétrole enflammé. Le groupe agressé comprend à peu près exclusivement des Algériens.

Tels sont les faits et il n'en existe pas d'autre. A partir de là va se développer une effarante campagne de fausses nouvelles, particulièrement en direction des écoles de la ville. Cette campagne s'atténuera à compter du vendredi 6 juin, à la suite d'une mise au point que j'avais été appelé à faire en tant que maire et qui avait été affichée dans les groupes scolaires. Mais elle gagnera tout le département, visant toujours les écoles et elle continue encore, sans doute sur sa lancée.

Quelques précisions générales s'imposent alors. La population immigrée représente 10 % de la population bondynoise, ce qui est un des pourcentages parmi les plus modestes dans le département de la Seine-Saint-Denis. Elle se compose essentiellement de Maghrébins et de Portugais, en quantité égale. Il s'agit pour les Maghrébins très souvent d'une immigration ancienne, ce qui entraîne une présence nombreuse de jeunes appartenant à cette « deuxième génération » ne connaissant que la France et souvent très soucieux d'une intégration convenable.

Les phénomènes raciaux n'ont pas une acuité particulière et relèvent surtout de ces frictions malheureusement courantes entre populations de traditions, de comportements et de niveau social différents. Mais Bondy a eu les mêmes problèmes avec l'arrivée des rapatriés, très nombreux, et avec les Antillais, citoyens français cependant. Agir pour faire accepter la différence est la base même de toute politique dans ce domaine.

D'autre part, le bâti H.l.m. de la ville est éparpillé dans le tissu pavillonnaire, sans grande concentration, à l'exception de la partie nord de la commune. Le groupe De Lattre-de-Tassigny, où se sont produits les incidents, est au cœur de la ville, face à la mairie et à l'église et ne dépasse pas quatre cents logements. Au milieu du groupe, une crèche. Des espaces verts qui ont eu le temps de pousser, puisqu'ils datent de 1956-1957. Les immigrés y sont très minoritaires, mais, comme souvent, concentrés dans les bâtiments ayant les plus grands appartements, ceux réservés aux familles nombreuses.

Dernière observation : l'agression du 30 mai a été totalement ignorée dans la commune. Les bruits ont commencé à courir le mardi 3 juin, en même temps que paraissait dans un journal du soir un article reprenant un peu trop complaisamment des propos prêtés à des jeunes laissés anonymes. Mais dans la même journée, quelques coups de téléphone, tout aussi anonymes, adressés notamment à des écoles, lançaient la campagne.

Les agressions avaient-elles un caractère raciste ? On a le témoignage des agressés, qui va dans ce sens. La police fut d'abord réservée sur cette interprétation, d'autant plus que certains jeunes du groupe De Lattre s'étaient signalés trois semaines avant par des exactions sur le voisinage qui avaient entraîné une pétition populaire. Mais devant les développements ultérieurs de l'affaire, il apparaît bien que le débat sur la signification même de l'agression n'est plus l'essentiel. La campagne de fausses nouvelles a été, elle, parfaitement raciste et a failli réussir.

La première tâche de la municipalité a été de dégonfler cette campagne et de résister à ce qui devenait une énorme provocation. Les risques étaient réels. L'autodéfense s'organisait chez certains immigrés (et aussi ailleurs). La peur s'emparait de parents d'élèves et, pire, des enfants, qui devenaient alors les colporteurs inconscients de la panique. On ne peut pardonner aux auteurs de la campagne d'avoir ainsi misé sur des enfants. C'est une attitude répugnante.

Le pire fut empêché. Seuls trois jeunes, deux garçons et une fille, tous les trois Français, logés dans un foyer, se livrèrent le 9 juin à une sorte de western dans le département, tirant sur le commissariat de Livry-Gargan, sur un café aux Pavillons-sous-Bois et dans deux points de Bondy. L'état de faiblesse mentale des intéressés, le caractère disparate des agressions commises, leurs origines et leurs aveux ont montré nettement qu'ils avaient agi pour se singulariser. Mais s'ils avaient tué quelqu'un ? Car le risque était aussi là : un excité, un exalté, un fou, motivés par les rumeurs, pouvaient faire n'importe quoi.

Par conséquent, le constat est simple à établir. A partir de deux faits réels, qui n'ont pas un caractère exceptionnel dans la région parisienne, une campagne a été montée dans le but d'imposer la peur raciale, le sentiment de l'insécurité et de dresser des communautés les unes contre les autres. Cette campagne a obligatoirement des auteurs conscients, la référence à la spontanéité étant un argument bien faible.

Les auteurs doivent être trouvés, poursuivis et châtiés. En ce sens, j'ai déposé deux plaintes, en les situant au niveau le plus élevé qui m'était offert par la loi : l'une pour tentative d'incendie volontaire de bâtiment collectif par jet de substance explosive, l'autre pour incitation à la haine raciale. La municipalité veillera attentivement à la suite qui leur sera donnée.

De nombreux journalistes m'ont demandé si j'avais des soupçons permettant de définir qui a été à l'origine de l'affaire. Ma réponse a toujours été qu'un socialiste respectueux des libertés n'avait pas à accuser sans preuves. Mais à qui profite le crime ? Quelle aubaine pour les racistes, qui existent en France, que de voir une ville entière en proie à la peur raciale.

Ajoutons que le terrain était favorable. Pas le terrain de Bondy, mais le terrain politique. Le débat sur la loi Peyrefitte, présenté comme un débat sur la sécurité des Français, a relancé dans l'opinion les fantasmes les plus divers. L'affaire de Bondy, devenue maintenant une affaire de la région parisienne, exprime largement les conséquences possibles de l'utilisation de ces fantasmes et escamote une réalité autrement préoccupante, celle des raisons véritables de la délinquance dans les zones urbaines. Certes je n'imagine pas un quelconque ministre à l'origine d'une telle affaire. Mais la France de 1980 comprend trop de groupuscules extrémistes et racistes, trop de polices parallèles, trop de scandales pour que chaque occasion ne soit pas saisie par quelqu'un pour remuer un peu la boue. ●



Uruguay: les trois rescapés de Libertad accusent

Frank Oswald, libéré il y a un an, Miguel Angel Estrella, libéré il y a deux mois, et Charles Serralta, libéré depuis peu, racontent à Jean-Paul Liégeois les conditions de leur arrestation et de leur détention au bagne de Libertad en Uruguay

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

DU jamais vu : l'Eglise Saint-Merri, à Paris, il y a quelques semaines, était pleine à craquer pour écouter « la Chanson des prisonniers », un spectacle du chanteur Daniel Viglietti et de l'écrivain Eduardo Galeano, présenté par le Comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay. Qui l'eut cru ? Il y a deux ans, nous n'étions qu'une poignée à crier pour l'Uruguay, à réclamer la libération des prisonniers politiques en Uruguay. Ce soir-là, à Saint-Merri, il y avait justement trois rescapés du terrible camp de Libertad : Frank Oswald (libéré il y a un an), Miguel Angel Estrella (libéré il y a deux mois) et Charles Serralta enfin (arrivé à Paris quelques jours auparavant). Il reste malheureusement encore trois mille détenus politiques aux mains des militaires fascistes de Montevideo : le mouvement de solidarité a encore du pain sur la planche...

Néanmoins, face à une dictature déjà vieille de sept ans, la riposte s'organise. Un pas important vient d'être franchi : à Madrid, des personnalités de divers horizons politiques, représentant les différents partis politiques en exil, ont décidé de former un front commun contre la dictature. La droite, celle qui a fait le lit du fascisme, et la gauche sont désormais réunies au sein d'une « Convergence démocratique de l'Uruguay ». Le Parti socialiste, le Parti communiste et le Front élargi sont présents au sein de cette coalition ; mais pas le Parti pour la victoire du peuple, qui fut pourtant un des premiers à résister et à tenter de rassembler les forces démocratiques contre les militaires.

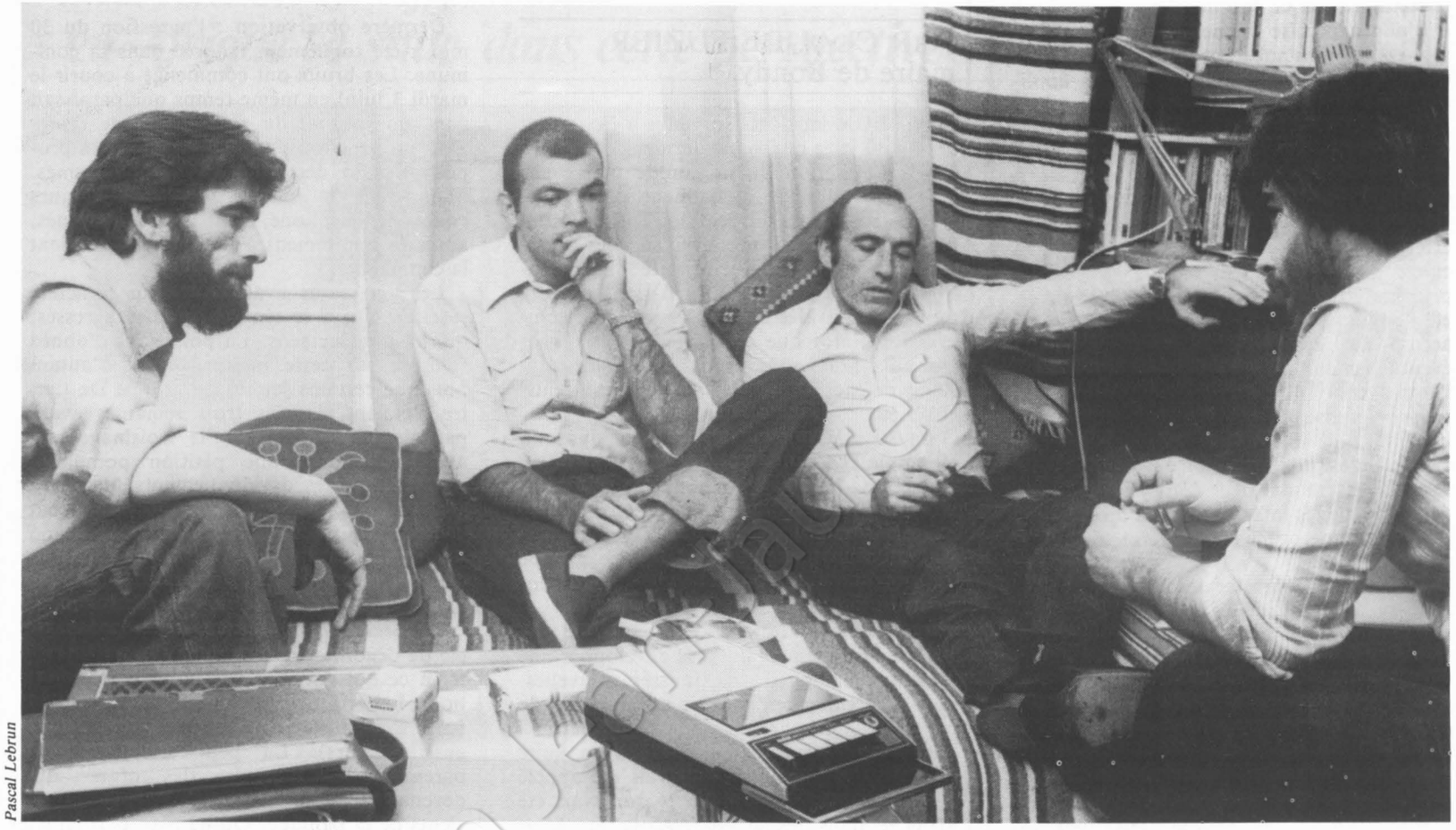
Par ailleurs, à Paris, la lutte pour les droits de l'homme en Uruguay se poursuit. D'un côté, un Comité français pour la libération du général Liber Seregni (5 rue du Couchant, 75176 Savigny-le-Temple ; téléphone 063 03 03) vient de se constituer à l'initiative des généraux François Binoche et Paris de la Bolardière, de l'amiral Antoine Sanguinetti, d'Henri Noguères, Costa-Gavras, Alfred Kastler et quelques autres ; le général Seregni avait été le candidat du Front élargi aux élections présidentielles de 1971 et, à ce titre, arrêté après le coup d'Etat militaire de 1973 ; il est toujours détenu actuellement à la « jefatura », c'est-à-dire au siège de la police de Montevideo. D'un autre côté, le Secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (33 rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, téléphone 742 77 36) vient de rendre publics plusieurs documents accablants.

L'un d'entre eux raconte comment le syndicaliste Humberto Pascaretta est mort sous la torture en 1977. Un autre explique comment Universindo Rodriguez Dias, Lilian Celiberti et ses deux enfants, Camilo et Francesca (âgés de huit et trois ans) ont été enlevés à Porto Alegre, au Brésil, le 12 novembre 1978, et transférés ensuite clandestinement en Uruguay ; plus personne ne les a vus depuis le 21 novembre 1978. Enfin, un ancien tortionnaire des forces armées uruguayennes, Hugo Garcia Rivas, « lâche le morceau » et dénonce la pratique systématique de la torture : « En Uruguay, toutes les personnes détenues sont torturées. Il n'y a personne qui ne soit pas torturé. »

Une déclaration que corroborent les témoignages de victimes enfin libres. Celui de Frank Oswald, qui nous déclarait il y a un an : « la torture continue en Uruguay » ; celui de Charles Serralta, qui vient de passer sept ans et neuf mois en prison ; celui du pianiste Miguel Angel Estrella qui proclame : « Aujourd'hui je suis ici, libre, pour démontrer quelle est la valeur de la vérité, de la fraternité et de la lutte contre le fascisme dans le monde. » Oswald, Serralta et Estrella ont enfin échappé aux horreurs du sinistre pénitencier de Libertad...

Mais le musicologue Hannibal Sampayo et des centaines d'autres sont encore détenus à Libertad. Mais la femme de Charles Serralta, Lucia Fabbri de Serralta, est gardée depuis huit ans au camp des femmes de Punta de Rieles avec plus de deux cents autres compagnes de misère. Et le consul de France à Montevideo en est encore à demander la permission de la visiter afin de lui faire signer un quelconque papier pour qu'elle devienne française ! Comme si, par son mariage avec un Français, elle ne pourrait pas être considérée comme une citoyenne française par le gouvernement français ! Comme si Barre et Giscard ne pouvaient pas exiger sa libération immédiate ! On a une fois de plus l'impression que ces soi-disants défenseurs des droits de l'homme que sont le président de la République française et son Premier ministre n'aiment décidément guère faire de la peine aux dictateurs de tous poils...

L'Uruguay est encore une tache de sang sur la carte du monde. Tant qu'il en sera ainsi, il sera impossible de se taire. Tant qu'il en sera ainsi, il faudra écouter les accusations des victimes du fascisme uruguayen. « L'Unité » a réuni « les rescapés de Libertad », Oswald, Serralta et Estrella, pour qu'ils versent une pièce de plus au dossier de l'Uruguay : une pièce sanglante.



Pascal Lebrun

« L'UNITE » : Quelles ont été les circonstances de l'arrestation de chacun de vous ? Que s'est-il passé dans les heures et les jours qui ont suivi ?

CHARLES SERRALTA : nous n'avons pas été arrêtés. Rien ne s'est déroulé légalement. Nous avons littéralement été enlevés. Personnellement, j'ai été enlevé le 24 juillet 1972. J'étais dans un bar de Montevideo, avec une amie. Le bar était presque désert. L'atmosphère était lourde. On sentait qu'il allait se passer quelque chose. On a commandé deux cafés. Soudain, des hommes en uniformes verts de l'armée ont surgi. Ils ont hurlé : « Haut les mains ! » Ils ont pris nos papiers d'identité. Ils m'ont mis une cagoule, m'ont lié les mains et m'ont traîné vers un véhicule.

Je n'ai pas su à ce moment-là où on m'emmenait. Je n'ai su que plus tard qu'il s'agissait de la caserne du Cinquième bataillon d'artillerie. Là, on m'a demandé qui j'étais. J'avais, en effet, de faux papiers sur moi : j'avais perdu les vrais et je n'avais pas du tout envie d'en réclamer un duplicata aux autorités qui avaient déjà laissé le pouvoir réel à l'armée. L'Uruguay était déjà en pleine période de répression politique.

A la caserne, j'ai dû garder la cagoule pendant une vingtaine de jours. Pendant tout ce temps, j'ai été torturé : une raclée toutes les dix ou quinze minutes, position du planton pendant deux ou trois heures, coup de la baignoire, gégène, raclés, à nouveau torture à l'électricité ; ça a duré des jours. L'histoire de mon identité a vite été oubliée. Pour justifier leurs sévices, les tortionnaires se contentaient de m'accuser de faire partie du mouvement de libération nationale, des Tupamaros. Mais, ils n'avaient aucune preuve. Tout le monde participait à la torture : les officiers et la troupe. Car on avait expliqué aux soldats que j'étais un assassin. Peu à peu, ils ont fini par s'apercevoir qu'il n'en était rien, qu'ils étaient manipulés.

On a fini par m'enlever la cagoule. Mais, je suis resté six mois à la caserne. Au moment où j'y étais, nous étions une centaine de torturés, entassés dans une ancienne écurie à chevaux, répartis à raison de quatre par stalle. « Officiellement », les séances de torture étaient des séances d'interrogatoires destinées à constituer un dossier d'instruction. En réalité, sous la menace, les coups et le chantage, on voulait me faire signer des paroles que je n'avais pas tenues et reconnaître des actes que je n'avais pas commis. J'ai fini par signer. N'importe quoi. « Tu signes ou on continue ! » J'ai signé : je voulais vivre !

FRANK OSWALD : J'ai été enlevé presque deux ans après Charles. Le 17 avril 1974. Ils m'avaient suivi de chez moi à la maison d'une amie. Je ne m'en étais pas aperçu. Ils ont enfoncé la porte de la maison à coups de crosses de fusil. Ils m'ont entouré : cinq types en civil, armés. Dehors, j'ai aperçu deux véhicules militaires. Ils m'ont mis en joue avec un pistolet : « Bouge pas ! » Ils m'ont sorti dans le jardin, m'ont jeté à terre, mis une cagoule et attaché. L'un a dit : « Tu portes tel nom dans l'Organisation. » Ils parlaient des Tupamaros. « Et tu as fait telle et telle chose. »

Ils m'ont traîné dans une des voitures militaires. Ils m'ont frappé pendant tout le trajet, pendant près d'une demi-heure. Je n'ai su qu'après que l'endroit où ils m'avaient emmené était une caserne : celle du Premier bataillon d'artillerie. Là, ils ont commencé à me chercher des histoires sur mon identité : mes papiers étaient tout à fait en règle, mais ils voulaient que je leur avoue mon nom dans l'Organisation ! Je les ai envoyé paître. Ils m'ont déshabillé. Je n'avais plus que la cagoule. Ils ont commencé à me torturer à l'électricité, sans prévenir, sur n'importe quelle partie du corps. Puis, j'ai eu droit à la baignoire : Un type de chaque côté, un troisième qui te maintient la tête dans l'eau. Parfois, un petit coup d'électricité dans l'eau ! Des nuits entières, pour avoir des aveux, pour que je leur dise : « Je suis Untel dans l'Organisation, j'ai fait telle et telle chose. » Après, comme j'étais photographe, ils ont voulu me faire « cracher » tous mes contacts : tous les lieux où j'étais allé, tous les gens que j'avais rencontrés.

Vingt jours de ce régime, vingt jours de torture, moi aussi. Les quatre premiers jours avec la cagoule en permanence. Ensuite (ils devaient manquer de tissu !) la cagoule ne servait plus que pendant les périodes de tortures. Pendant le « repos » j'avais un simple bandeau sur les yeux. Après les vingt jours de torture, j'ai subi un mois de brimades ordinaires et courantes. J'ai vécu ça dans un couloir, au milieu de quatre-vingts compagnons. Il y avait deux couloirs : un pour les hommes, un pour les femmes. Du côté des femmes, c'était la boucherie : les unes avaient été violées, d'autres enfermées dans des pièces avec des rats...

A part quelques éléments choisis pour leur sadisme, je n'ai pas été torturé par des soldats. En 1974, la troupe ne torturait plus. La sale besogne était surtout effectuée par des officiers. Depuis l'enlèvement de Charles, les méthodes avaient été améliorées : elles étaient plus précises, plus scientifiques. Les officiers ne prenaient plus le risque de nous détruire physiquement. Ils torturaient pour faire mal, pour faire avouer. Il y a beaucoup de soldats qui ne supportaient pas ce spectacle ni ces pratiques. Certains m'ont parlé, m'ont dit leur admiration pour les camarades « tombés » en 1972. Certains m'ont même aidé, discrètement et à leurs risques et périls, à me tenir debout...

La plus insupportable des tortures, c'était la soif. Pour la bouffe, après une semaine de jeûne, on nous servait une fois par jour une sorte de potée. On avait encore faim, après. Mais on crevait surtout de soif.

CHARLES SERRALTA : C'est aussi ce que j'ai vécu.

MIGUEL ANGEL ESTRELLA : J'étais en Uruguay depuis neuf mois quand j'ai été enlevé. Je vivais à Montevideo avec trois amis : deux filles et un garçon. Le 15 décembre 1977, en fin d'après-midi, des voisins m'ont prévenu que les deux filles venaient d'être enlevées en pleine rue. Une heure après, notre maison a été encerclée par une trentaine de voitures. Tous les phares ont été allumés. Le nom de mon ami et

le mien ont été criés. « Sortez ! » Dehors, une vingtaine de jeunes types en civil, entre vingt et trente ans, à l'allure sportive, nous attendaient : des fascistes diplômés, c'était manifeste. Ils nous ont mis des cagoules. Ils nous ont lié les mains et les pieds. Ils ne nous ont pas emmenés loin : dans le quartier, dans une maison civile.

Là, en arrivant, j'ai entendu des cris, des gémissements d'hommes et de femmes torturés. Des voix inconnues, sauf celles de mes deux amies. Et j'ai subi la torture, comme Frank et comme Charles. J'ai eu droit à un « traitement de faveur » : comme j'étais pianiste, ils se sont acharnés à l'électricité sur mes mains. Ça a duré presque une semaine. Le dernier jour, la menace la plus effrayante : « On va te faire comme à Victor Jara, on va te couper les mains. » Ce n'était que de la simulation. Comme quand ils prétendaient détenir des membres de ma famille et disaient qu'ils allaient les torturer si je ne parlais pas.

Ils voulaient me faire dire que j'étais le chef d'une cellule de Monteneros en Argentine et que j'étais venu en Uruguay pour y mener des coups de main. J'ai expliqué inlassablement que c'était faux, que je quittais ma maison dans deux jours, que j'allais m'installer au Canada pour donner des concerts et des cours à l'université d'Ottawa, qu'ils pouvaient vérifier en lisant les contrats chez moi ou en appelant les Canadiens. Ils continuaient à cogner, à torturer. Je refusais de signer des aveux. Quelque chose les dérangeait plus que tout : pendant qu'ils me torturaient, je priais à haute voix ! Ils voulaient que j'accuse des Argentins, des Brésiliens, des Uruguayens. Je n'ai rien signé. J'en avais marre ; je leur ai dit : « Ça suffit, coupez-moi les mains, tuez-moi et que Dieu vous pardonne. Mais je ne signerai jamais ! »

Le chef du groupe est venu me parler : « Tu es innocent, je le sais. Mais tu signeras parce que nous te considérons comme coupable. Avec ton piano et ton sourire, tu es encore plus emmerdant que les guerilleros. Tu es un agitateur culturel. Tu es coupable, c'est notre conviction morale et cela suffit pour que tu sois condamné. » Puis, il m'a demandé : « Mais, tu es juif ? » Moi : « Non, je suis d'origine libanaise. » Lui : « Alors, pourquoi y a-t-il tant de juifs sur ton carnet d'adresses ? ». Moi : « Je ne choisis pas mes amis en fonction de leur race ou de leur religion. »

Et je suis passé à l'attaque : « Es-tu chrétien ? » Lui : « Bien sûr ! » Moi : « Comment peux-tu être chrétien et assumer cet enfer ? Comment as-tu pu torturer cruellement devant moi mon amie, ma secrétaire ? ». Lui : « Parce que je suis chrétien et que je lutte contre le communisme international. » Moi : « Mais, je ne suis pas communiste. Mes amis non plus. » Lui : « Tu es péroniste, c'est la même chose ! Vous êtes les ennemis de la patrie, nous en sommes les soldats. Tu es un ennemi. Tu as invité à dîner chez toi un Montenero, Carlos Valladares. Tu ne l'as pas dénoncé. Je ne fais que mon travail : tu dois payer. Mais, comme nous ne sommes pas aussi assassins que tes compatriotes, nous allons te laisser en vie. Tu vas rester des années et des années en prison. Tu vas y pourrir. Quand tu sortiras, tu ne seras plus bon à rien, ni comme père de famille, ni comme militant, ni comme artiste. Et, à ce moment-là, si tu oses recommencer avec ton piano et ton sourire, nous te tuerons vraiment ! »

Je savais bien ce qu'ils me reprochaient en fait : d'avoir joué du piano pour le peuple uruguayen, pour les ouvriers et les paysans, pour les communautés indiennes... Au bout de quatre jours de torture, il n'y avait plus que nous quatre, mes amis et moi, dans la maison. Les autres torturés n'étaient plus là : j'ai appris plus tard, notamment en lisant un témoignage dans « le Monde », que toutes ces personnes avaient été envoyées en Argentine et à nouveau torturées là-bas...

Certains de mes gardiens n'étaient pas fiers d'être là. Un jour, après que je sois resté vingt heures debout, jambes ouvertes et bras en l'air, l'un s'est approché de moi, a soulevé ma cagoule et m'a dit : « Tu sais, je sais qui tu es et j'ai du respect pour toi. Je n'aime pas le travail que je fais, mais je ne trouve pas d'autre boulot. »

Il y avait des femmes parmi mes tortionnaires. L'une d'elles, quand j'étais la face contre le sol et que j'essayais de faire des exercices de décontraction, me flanquait des coups de pied dans la tête, Quand j'ai quitté la maison, j'avais les mains gonflées comme deux balles ; elle me les a caressées et a dit, avec une certaine tendresse dans la voix : « Comme elles étaient belles ces mains, il y a quelques jours ! »

Après près de huit jours de torture, on nous a traînés dans un bureau de justice. On m'a retiré la cagoule juste avant de me faire entrer dans le bureau du juge. Là, j'ai signé un papier disant que j'étais innocent mais que j'avais invité chez moi un Montenero. Le juge m'a dit : « Vous avez demandé l'assistance d'un organisme international, de votre ambassade, de votre famille... Vous avez le droit de choisir un avocat. » J'ai choisi entre un militaire et « un autre ». J'ai choisi l'autre. C'était aussi un militaire ! J'ai eu un entretien de trois minutes avec lui. Il a commencé comme ceci : « Mais enfin, Miguel Angel, comment vous trouvez-vous mêlé à ces sales histoires ? ». Il a continué en procureur : « Vous avez logé un Montenero, donc vous êtes coupable ! » Je lui ai dit : « Prévenez seulement ma famille que je suis encore en vie ». Lui : « Que voulez-vous dire ? » Moi : « Mais vous voyez bien l'état de ma tête et de mes mains. Je ne reviens pas du paradis. Je reviens de l'enfer. J'aurais pu y mourir. » Lui : « C'est fini, je vais m'occuper de vous. Vous allez être emprisonné dans une caserne, sans cagoule, et j'irai vous voir. » On m'a bien emmené dans une caserne, mais il n'est jamais venu me voir !

J'ai été transféré à la caserne du Treizième bataillon d'infanterie. J'ai encore gardé la cagoule pendant un mois...

FRANK OSWALD : Derrière cette caserne, il y avait une usine désaffectée qu'on appelait « l'enfer ». Parce que c'était vraiment l'enfer : on pouvait y voir, accrochés comme du bétail, bien alignés, des torturés par rangées entières, pendus par les mains...

MIGUEL ANGEL ESTRELLA : Pendant ce mois à la caserne, j'ai surtout été agressé par des officiers. Ils entraient dans la cellule et hurlaient : « Où est-il, ce pianiste ? » Et ils me menaçaient. J'ai été puni, aussi. Parce que j'avais eu l'audace d'assister à la messe de minuit le 24 décembre. Au cachot ! J'y suis retourné une autre fois : j'étais malade, j'avais la diarrhée, il y avait de la merde partout, pas de médecin ; j'ai demandé à prendre une douche : au cachot !

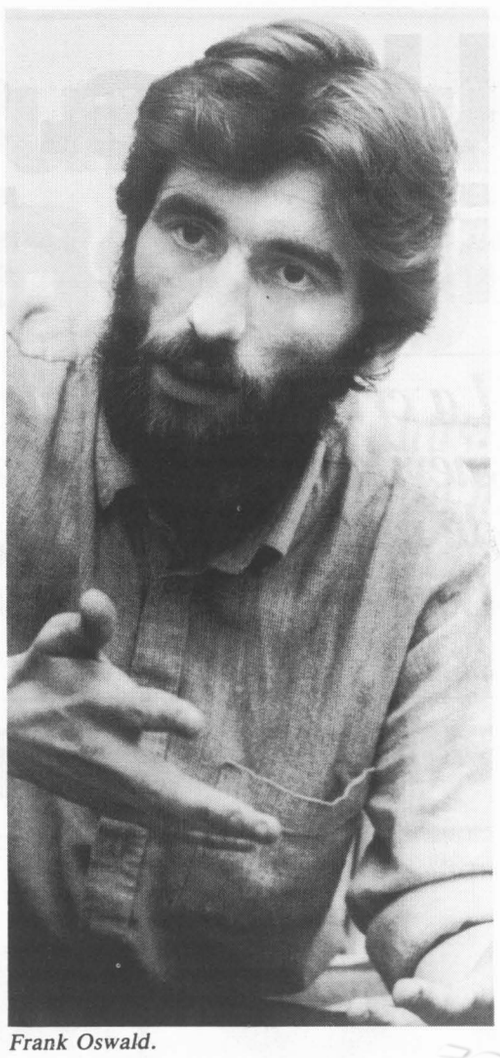
J'ai finalement été admis à l'infirmerie. On m'a enlevé ma cagoule. Je me suis retrouvé en face d'un sous-lieutenant qui voulait me tuer quelques jours auparavant. Lui : « Alors, tu es content ? Il paraît qu'on te renvoie en Argentine ! » Moi : « Oui, je suis très content » Lui : « Mais tu es complètement con ! » Moi : « Je suis content parce que si je dois mourir, je préfère mourir chez moi. » Il m'a remis la cagoule. Mon copain était avec moi. Nous avons été embarqués dans une camionette. Je croyais vraiment que nous étions partis pour l'Argentine. Nous nous sommes retrouvés au pénitencier de Libertad. Je connaissais l'endroit. J'étais passé à côté plusieurs fois, en allant donner des concerts dans les villes voisines. A chaque fois, les amis uruguayens qui me conduisaient disaient à peu près la même chose en me désignant le pénitencier : « C'est une prison où il y a beaucoup de patriotes... » A Libertad, pendant dix jours, j'ai été dans un cachot minable, dans « l'isla »...

— Quand tu es arrivé à Libertad, Charles Serralta et Frank Oswald y étaient déjà depuis longtemps... Comment s'est passée la vie à Libertad pour vous trois ?

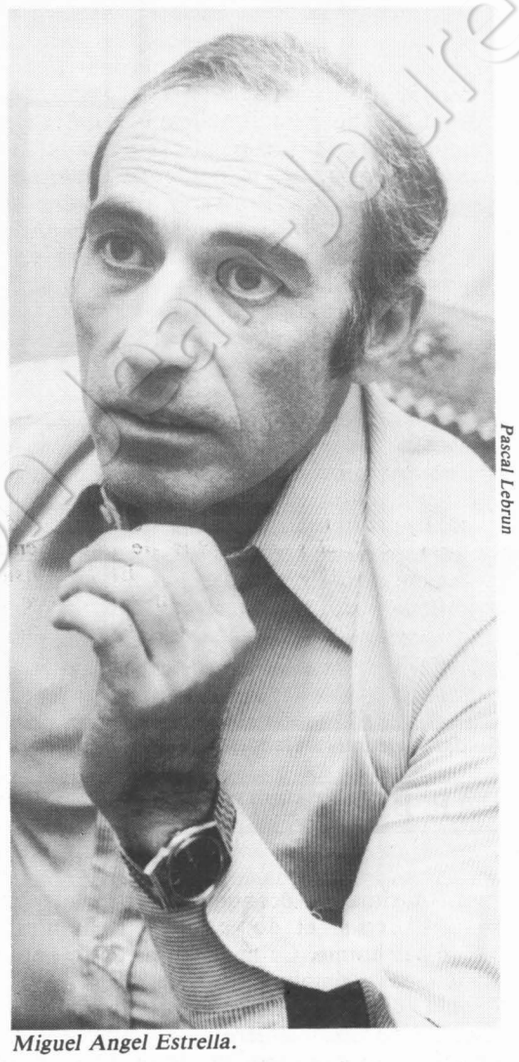
FRANK OSWALD : Quand un prisonnier politique ou un torturé (c'est la même chose en Uruguay !) arrive à Libertad, ça veut dire que « l'instruction » est close et qu'il est en détention provisoire en attendant le jugement. Souvent, il l'attendra plusieurs années...

CHARLES SERRALTA : La veille de mon transfert à Libertad, trois prisonniers avaient réussi à s'échapper d'une caserne en se faisant passer pour trois soldats allant au bordel... A cause de cette évasion, des mesures « exceptionnelles » avaient été prises. C'était le 25 février 1973 : un certain nombre de prisonniers, vingt-cinq en tout, ont été rassemblés dans une seule caserne. Leur voyage vers Libertad s'est effectué par groupes de quatre, en hélicoptère. J'étais assis dans l'hélicoptère, toujours la tête dans une cagoule, quand nous sommes arrivés au-dessus du camp. L'appareil était encore en l'air, à deux mètres du sol, quand j'ai été jeté par la porte. Les militaires voulaient se venger de l'évasion de la veille : nous avons tous été jetés par la porte de l'hélicoptère.

A Libertad, on m'a pris mes vêtements civils. On m'a donné une combinaison de prisonnier, grise. On m'a mis un numéro bien visible, sur la poitrine et dans le dos. On m'a rasé le crâne. On m'a mis dans une cellule au premier étage du pénitencier. J'y ai passé cinq ans, dans la même cellule : seul les premiers jours, avec un compagnon ensuite. Pendant ces cinq années, j'ai fait une heure de promenade par jour. J'ai aussi fait deux mois de cachot. Une fois pour « manque d'hygiène » : j'avais lavé du linge dans un récipient destiné à autre chose, paraît-il... Une autre fois parce qu'on avait trouvé des papiers ne m'appartenant pas dans mes affaires ; mais ce n'est évidemment pas moi qui les avais mis !

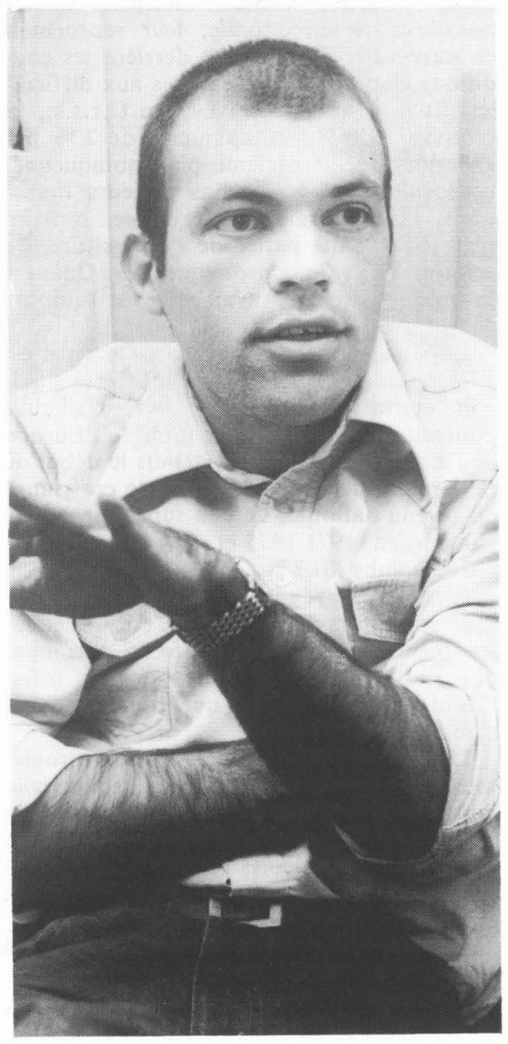


Frank Oswald.



Pascal Lebrun

Miguel Angel Estrella.



Charles Serralta.

La vie à Libertad ? On pouvait lire et bricoler. On avait le droit de faire des collages avec des matériaux en bois ou en cuir que nous procuraient nos familles. On lisait surtout des romans policiers. Parce que les livres scientifiques, historiques, psychologiques étaient interdits dans le pénitencier. La gymnastique aussi était interdite ; on essayait d'en faire en douce mais c'était risqué : il y avait un « œil » qui permettait aux gardiens de nous surveiller sans que nous les voyions.

En promenade on pouvait aller par deux. Les groupes de trois ou quatre étaient interdits. Si on était surpris à trois ou quatre, on nous faisait sortir des rangs et on nous questionnait individuellement : « Que racontiez-vous ? » Si toutes les réponses n'étaient pas identiques, c'était la punition...

FRANK OSWALD : En fait, on peut dire qu'au fil des années le nombre des restrictions et des interdits n'a cessé de grandir. Quand je suis arrivé à Libertad, en octobre 1974, il y avait des cours de tissage, une bibliothèque, un championnat d'échecs, etc. Un mois plus tard, en novembre, tout a été supprimé !

MIGUEL ANGEL ESTRELLA : Quand je suis arrivé à mon tour, il n'y avait presque plus rien à Libertad : plus d'informations, presque plus de musique, plus de cours. Neuf mois après, tout a recommencé ! En fait ces changements, cette irrégularité étaient voulus. Cette alternance entre le calme et la tension, entre la permissivité et les interdictions était organisée : pour déstabiliser les prisonniers, pour ajouter à la torture psychologique permanente.

Un exemple : à chaque fois que j'essayais d'accrocher quelque chose aux murs de ma cellule, le sergent de l'étage venait déchirer mes papiers « subversifs ». Ce qui était « subversif » c'était une musique que j'avais transcrite ou un dessin que j'avais fait. Tout était « subversif » : un concerto, l'image d'une femme ou d'un couple, celle d'une colombe ou d'un poisson, celle d'un moustique ou d'une étoile !

Quand le « service information » de Libertad s'est remis en route, nous étions douze à y travailler. Nous ne disposions que de coupures de journaux, jamais de journaux entiers, seulement des critiques de théâtre, de cinéma ou de musique. On tapait nos textes à la machine. Ils allaient à la censure. On enregistrait sur bande ce qui en revenait et le tout était diffusé par haut-parleurs dans le pénitencier. Un jour où le magnétophone était en panne, j'ai diffusé en direct de la musique juive. Un lieutenant est arrivé : « Qu'est-ce que c'est ? » Moi : « De la musique juive. » Lui : « Arrêtez ! Cette pourriture est interdite ici. » Il y a eu beaucoup d'autres disques interdits, qui avaient été envoyés par les familles : Paco Ibanez, Atahualpa Yupanqui, Mercedès Sosa et des Negros spirituals ; par contre, on nous a laissé des disques de Paul Mauriat...

Un jour, j'ai voulu présenter la « Troisième Symphonie » de Beethoven. J'ai dit : « Au départ elle était dédiée à Napoléon. Mais Beethoven a retiré sa dédicace quand il a estimé que Napoléon avait trahi les idéaux de la révolution. » Les militaires étaient furieux. Ils sont arrivés. J'avais caché la « Troisième » dans je ne sais plus quelle pochette. Ils n'ont pu détruire que la « Cinquième » et la « Symphonie inachevée » de Schubert !

FRANK OSWALD : Estrella a raison : la déstabilisation, à Libertad, était un moyen d'oppression. Les militaires voulaient que nous ignorions toujours ce qui pouvait nous arriver. Ils organisaient l'incohérence. Ils changeaient, sans règle apparente, un même prisonnier plusieurs fois de cellule en peu de temps. Ils en laissaient un autre une éternité au même endroit. A un moment, la cuisine était faite par les gens du troisième étage et le lavage par ceux du quatrième. Brutalement, sans rime ni raison, tout a été inversé : la cuisine au quatrième, le lavage au troisième. Tout était fait pour que jamais le moindre sentiment de sécurité ne puisse germer dans une tête.

— Et, en dehors de cette torture psychologique, il n'y avait jamais de torture physique à Libertad ?

— FRANK OSWALD : Pour les torturer, on sortait les prisonniers de la taule. On les amenait huit, dix ou quinze jours dans une caserne ou dans une maison privée...

CHARLES SERRALTA : En février 1975, ça m'est arrivé. J'ai été amené pendant un mois dans une maison civile. Là, j'ai été à nouveau « interrogé », c'est-à-dire torturé. Pour d'autres, cela s'est passé en groupe : un soir après une période de calme, on « enlevait » du pénitencier une dizaine de prisonniers pour quelque temps...

(suite en page 10)

(suite de la page 9)

La pratique risque de se répandre. Les militaires ont beaucoup appris. Ils peaufinent, maintenant. Le résultat est terrible : il y a des tentatives de suicide de plus en plus nombreuses. Des prisonniers deviennent fous ; ils sont envoyés dans des hôpitaux psychiatriques d'Etat ou traités sur place à la térébenthine : comme ça, ils ne s'agitent plus !

Il y a eu jusqu'à mille trois cent cinquante prisonniers à Libertad. Il y en a actuellement encore mille deux cents. Combien s'en sortiront ?

— Est-ce que le pénitencier de Punta de Rieles est le pendant féminin de Libertad ? Combien y a-t-il de prisonnières à Punta de Rieles ?

MIGUEL ANGEL ESTRELLA : Mes amies, qui avaient été arrêtées le même jour que moi, ne sont plus prisonnières en Uruguay : elles ont été libérées deux semaines après moi et sont maintenant en Suède. Mais, à Punta de Rieles, il reste deux cent cinquante prisonnières. A une période il y en avait cinq cents !

FRANK OSWALD : Punta de Rieles est plus dur pour les femmes que Libertad ne l'est pour les hommes. A Libertad, les prisonniers passent leur temps à essayer d'éviter les explosions de violence. A Punta de Rieles, les femmes ne peuvent pratiquement pas éviter la violence. Il y a presque un gardien ou une gardienne par prisonnière. Chaque prisonnière est sans cesse provoquée, agressée, maltraitée : sexuellement par des menaces contre son corps, sentimentalement par des mesures contre sa famille.

CHARLES SERRALTA : Ma femme est depuis huit ans à Punta de Rieles. Je sais qu'on n'y torture pas plus qu'à Libertad. Mais les femmes sont, encore plus souvent que les hommes, « enlevées » au pénitencier et torturées ailleurs. Les punitions sont plus sévères : si une femme parle politique lors de la visite de sa famille, la punition est de trois mois d'isolement complet dans l'obscurité ! A Punta de Rieles, les femmes sont sans cesse « provoquées » : on leur fait faire des cultures dont on brûle ensuite les récoltes ; on met des serpents dans les champs qu'elles cultivent et on leur interdit de les tuer, sans leur dire s'ils sont ou non venimeux ; on leur projette un film porno et on les punit après, pour avoir cassé le matériel, etc.

Officiellement, on a le droit de s'écrire tous les quinze jours entre Libertad et Punta de Rieles. Mais les lettres n'arrivent pas toujours. Ou bien certains les reçoivent toutes et d'autres seulement tous les trois mois ; ce qui permet d'angoisser encore plus prisonnières et prisonniers qui se demandent ce qu'est devenu « l'autre »...

Je n'ai pas de bonnes nouvelles de ma femme. Depuis quatre ans, elle a un staphylocoque doré dans les yeux. Il faudrait de bonnes conditions hygiéniques pour qu'elle puisse guérir. Elle n'est pas la seule à avoir cette maladie. D'autres ont les reins atteints...

— Vous êtes tous les trois sortis de Libertad grâce à la solidarité internationale. Peut-on espérer sauver d'autres prisonniers ? Quel est leur avenir ? Quel est l'avenir de l'Uruguay ?

— MIGUEL ANGEL ESTRELLA : Sans la solidarité, nous serions peut-être morts tous les trois. Il faut sauver les autres. Il faut continuer.

— FRANK OSWALD : Il faut individualiser un maximum de cas, ramener à l'humain des êtres dont les militaires ont fait des numéros. Il faut que, dans l'opinion mondiale, les gens se trouvent des choses en commun avec tel ou tel cas, soient concernés directement par telle prisonnière ou tel prisonnier. Il faut établir des relations vivantes entre emprisonnés et gens libres. On ne se bat pas pour des anonymes. On ne s'intéresse qu'à des frères identifiés...

— CHARLES SERRALTA : Il faut créer dans l'opinion un cordon sanitaire hostile à la dictature uruguayenne. Il faut étendre la chaîne, jusqu'à ce que les militaires se sentent vraiment très seuls.

— FRANK OSWALD : Etre solidaire, c'est aussi être lucide dans son propre pays. La meilleure preuve de solidarité que les Français pourraient donner aux Uruguayens ce serait de changer la France ! Parce que, si ce n'était pas Giscard qui était au pouvoir, si c'était la gauche, la pression sur le fascisme de Montevideo serait autrement forte !

— MIGUEL ANGEL ESTRELLA : Pour l'avenir, j'ai confiance dans le peuple uruguayen. Regardons ce qui s'est passé au Nicaragua. Qui aurait cru, il y a quelques années, que le Front sandiniste pourrait un jour chasser le dictateur Somoza ?

Miguel Angel Estrella, invité par Jacques Chancel et Jean-Claude Casadesus jouera le 26 juin prochain, au « Grand échiquier ».

U.r.s.s. : un sous-impérialisme ?

La crise économique interne au bloc soviétique le conduit inévitablement à étendre son espace de production dans des zones de main-d'œuvre et de matières premières à bon marché. L'intervention en Afghanistan et en Afrique se situe dans cette perspective



Sygma

Soldat soviétique à Kaboul.

PAR BERNARD MOREL

LA situation économique et sociale de l'U.r.s.s. et des pays de l'Est n'est pas bonne. Ce ne sont pas des « antisoviétiques primaires » qui le disent, c'est Leonid Brejnev lui-même qui, lors de la dernière session plénière du Comité central du P.c.u.s., a sévèrement interpellé les responsables de l'économie, leur reprochant en particulier de chercher derrière les conditions climatiques des excuses aux difficultés. Et il a raison, Brejnev. En U.r.s.s., la croissance du P.n.b. augmente de 2 % par an, alors que le dixième plan quinquennal prévoyait 4,3 %. Certains secteurs industriels, la sidérurgie, par exemple, sont en régression. Sans parler de l'agriculture, de certains biens de consommation... Quant à la productivité du travail, elle est toujours aussi faible.

La situation des pays du Comecon n'est guère plus brillante. Madame Marie Lavigne écrivait récemment : « 6.4.2, ainsi pourrait-on résumer l'évolution de l'Europe de l'Est (U.r.s.s. incluse) depuis le début de la dernière décennie. Le taux de croissance du revenu national, de peu supérieur à 6 % par an en 1971-1975 et à 4 % en 1977-1978, tombe à 2 % en 1979. Les 5,3 % prévus en moyenne annuelle pour 1976-1980 sont hors d'atteinte... Cette décélération générale de la croissance est accompagnée, et c'est nouveau, de poussées inflationnistes.. » Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

L'U.r.s.s. est confrontée à trois problèmes économiques majeurs : la productivité du travail, les dépenses improductives, la technologie. Elle doit, par ailleurs, faire face à deux problèmes communs à tous les pays développés puissants : la question énergétique et la domination de sa zone.

L'importance des dépenses improductives est essentiellement due à celle des dépenses militaires. Avec 10,3 % de son P.n.b., l'U.r.s.s. est, de tous les pays du monde, celui qui, avec Israël et la Syrie, dépense le plus pour son armée : double armée d'ailleurs, stratégique à l'égard de l'Occident, policière à l'intérieur de sa zone. Cette nécessité est si ruineuse économiquement qu'elle explique l'acharnement de l'U.r.s.s. à faire signer Salt II et à s'opposer à l'installation des fusées américaines en Europe.

La productivité du travail est très faible. Cela évite le chômage, bien sûr, mais cela n'arrange guère l'économie du pays. Ce fait est dénoncé par les autorités soviétiques. Le décret du 29 juillet 1979, portant réforme de l'organisation économique, stipule que celle-ci a pour objet : « L'amélioration de la planification et le renforcement de l'action du mécanisme économique sur l'accroissement de l'efficacité et la qualité du travail. » Cette situation était sans aucun doute voulue. Elle avait deux buts : d'une part, utiliser, sans investir, le réservoir de main-d'œuvre disponible, et d'autre part freiner les luttes sociales à travers ce contrat moral entre les travailleurs et l'Etat qui tient dans l'échange de la paix sociale contre la faible productivité.

Petits chefs et délation

Mais la lutte contre l'improductivité et un certain progrès technologique détruisent ce bel équilibre. Révélateurs de cette évolution : la naissance des syndicats libres et la réforme de juillet 1979. Outre la recentralisation sous l'égide du Gosplan, la réforme se propose « de renforcer la discipline et de dégraisser les entreprises des éléments superflus ». Pour ce faire, les travailleurs seront organisés en collectifs, en « brigades autonomes » qui passeront des contrats de production avec les entreprises. Les salaires des travailleurs dépendront des résultats obtenus par la brigade. Libre à ces brigades d'éliminer ou de « rééduquer » les mauvais éléments. Bref, petits chefs et délation sont à l'ordre du jour.

Dans la logique actuelle du monde soviétique, cette réforme était indispensable pour pouvoir — enfin — accélérer l'introduction technologique. L'U.r.s.s. ne peut plus se fonder sur une économie intensive et isolée, parce qu'elle n'a plus de réserve de main-d'œuvre (elle en importe de Finlande ! !) et qu'elle s'intègre au processus mondial. Elle doit donc se moderniser. Auprès de qui obtiendra-t-elle la technologie nécessaire ? L'enjeu des ordinateurs de Moscou était là.

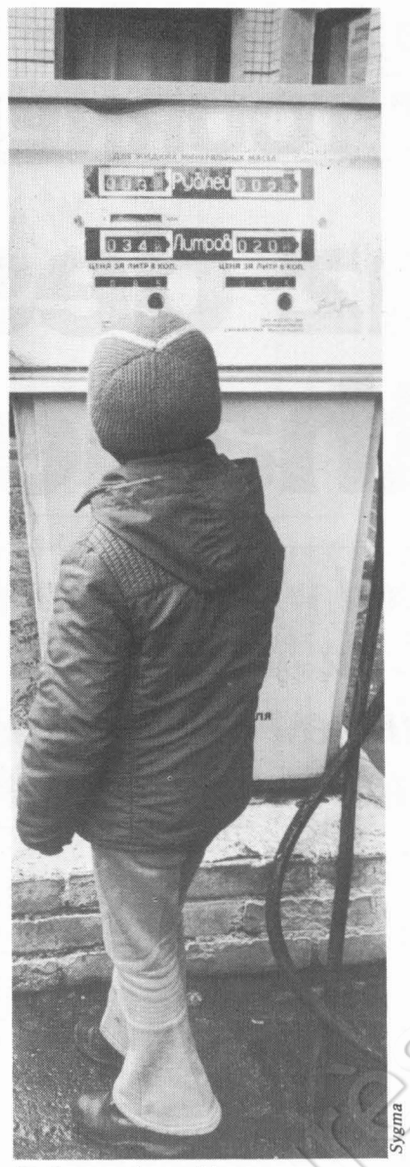
A ces trois questions, s'ajoutent les problèmes de l'énergie et de la domination de la zone. L'U.r.s.s. n'est pas capable de fournir, seule, les pays du Comecon. Dès lors, ceux-ci sont contraints de se fournir au prix fort sur le marché mondial auprès des pays membres de l'Opep. Cela a une conséquence : la dépendance à l'égard de l'Occident, ce qui veut dire accroître les exportations pour détenir des dollars.

Pour l'U.r.s.s., les pays du Comecon sont beaucoup plus qu'une zone tampon entre elle et l'Occident. Depuis la remise en question de l'autodéveloppement de chacun des pays auxquels était particulièrement attaché Staline, les pays de l'Est sont avant tout des instruments économiques au service de l'U.r.s.s. Autrement dit, l'U.r.s.s. a cherché à développer une spécialisation du travail, une division internationale du travail. C'est ainsi que l'industrie automobile hongroise fut cassée au « bénéfice » de la Tchécoslovaquie, etc. Dans ce contexte, l'ouverture commerciale vers l'Ouest est indispensable.

Le commerce Est-Ouest n'est pas un but en soi, mais c'est le moyen d'accélérer l'intégration, la spécialisation, la croissance. Pour l'U.r.s.s., l'intérêt d'une telle politique est double : elle maintient sa pression sur l'ensemble des pays de l'Est grâce à l'organisation du processus industriel et à l'achat à bas prix de produits manufacturés, tout en se déchargeant de ce qui lui coûte.

Mais cette stratégie a deux conséquences : d'une part se développe une interdépendance Est-Ouest qui intègre l'U.r.s.s. au processus d'accumulation à l'échelle mondiale ; d'autre part se forge petit à petit un




Station service en U.r.s.s. Sygma

dans « Parti-pris » : « Dans le contexte d'une pénurie de main-d'œuvre et d'une incapacité d'augmenter significativement la productivité industrielle et agricole, ce phénomène expansionniste viserait une accumulation extensive par conquête d'un nouvel espace. » En parant cette intervention du voile de la lutte anti-impérialiste, l'Union soviétique dit à la fois une chose vraie et une chose fausse. En effet, il ne fait pas de doute que l'intervention soviétique a eu pour objet de bloquer dans cette région le processus de redéploiement économique dont l'impérialisme américain et ses alliés sont les agents et les promoteurs. Mais il ne fait pas de doute non plus qu'elle a eu pour objet aussi important d'étendre la zone de domination et l'espace de production du bloc soviétique.

D'autres Afghanistan ?

Dans son livre de référence paru aux éditions de Moscou « le Socialisme et les pays libérés », le spécialiste de ces questions auprès du Comité central du P.c.u.s., R. Oulianovski écrivait en 1975 que « l'indépendance économique des pays du tiers monde est aussi le fait de l'assistance des Etats socialistes, dans le système de la division internationale du travail. Il s'agit donc de l'indépendance économique relative des pays sous-développés dans les conditions spécifiques de la lutte des deux systèmes mondiaux ».

Face à la crise économique mondiale qui atteint aujourd'hui autant l'Ouest que l'Est, les deux superpuissances ont besoin d'une restructuration de la production à l'échelle mondiale qui bloque, en leur faveur, le processus d'indépendance économique des peuples. La nouvelle division internationale du travail, ce sont autant les Soviétiques que les Américains qui la souhaitent. Et les liens entretenus entre les entreprises d'un secteur dans le cadre d'une intégration internationale de la production au sein du bloc soviétique ressemblent fort à ceux qu'entretiennent les éléments d'une firme multinationale.


Dans un grand magasin de Moscou. Viva

En intervenant en Afghanistan, en Afrique, dans l'Asie du Sud-Est, l'U .r.s.s. manifeste clairement qu'elle a un projet impérialiste qui renvoie, stade suprême de l'évolution de sa structure sociale, à son impossibilité de résoudre ses contradictions économiques, politiques et sociales.

L'Afghanistan n'est pas un fait isolé. Et on peut prévoir d'autres Afghanistan... sous une forme ou sous une autre. L'extension de l'espace de production ne s'arrêtera pas là.

Dans tout cela, où est le bilan positif ? Les interventions extérieures, les atteintes aux droits de l'homme ne sont pas des épiphénomènes où des erreurs, elles sont inhérentes au système soviétique, explosant sous ses contradictions économiques et sociales. « L'impérialisme soviétique » procède du même mouvement que ce qui crée les impérialismes américain et occidental. Il convient donc de le dénoncer avec la même force que celle mise, il y a dix ans, pour dénoncer l'impérialisme U.s. au Vietnam. ●

sous-impérialisme du bloc soviétique. Comme l'écrit Samir Amin : « L'U.r.s.s. présente déjà toutes les caractéristiques d'un sous-impérialisme. Dans ses relations avec les pays développés de l'Ouest, elle exporte des matières premières et importe de la technologie avancée ; dans celles qu'elle entretient avec le tiers monde, elle exporte des produits manufacturés classiques et importe des matières premières. Le déficit de ces relations avec l'Ouest est couvert par son excédent dans ses relations avec le Sud. »

Pour une division internationale du travail

Dès lors, on voit l'U.r.s.s. confrontée à trois problèmes :

* L'U.r.s.s. considère que la crise des économies occidentales est durable et qu'elle conduit à un redéploiement économique international important ;

* Les difficultés économiques que connaissent l'U.r.s.s. et les pays de l'Est sont liées au manque technologique, à l'absence de main-d'œuvre disponible, à l'endettement, aux coûts croissants ;

* Pour résoudre ces difficultés, l'U.r.s.s. considère que si les échanges avec l'Occident doivent continuer, ils se feront à un coût plus élevé et nécessiteront une nouvelle stratégie à l'égard des pays du Sud.

Cette stratégie a été définie d'une manière claire par M. Bogomolov, directeur de l'Institut pour le système économique du monde socialiste : « Toute restructuration de l'économie mondiale ne peut se limiter aux relations entre les pays capitalistes industrialisés et le tiers monde. La démocratisation du système économique mondial exige également une normalisation complète des relations Est-Ouest et l'élimination d'éléments tels que les restrictions artificielles des liens entre les pays à systèmes sociaux différents, la discrimination commerciale pour des raisons politiques et idéologiques et l'altération de la division internationale du travail sous l'influence des politiques poursuivies par les pouvoirs occidentaux ou leurs groupes économiques. Ce sont les conditions que les pays du Comecon veulent ajouter aux conceptions d'un nouvel ordre économique international. L'ordre économique international injuste fait beaucoup de tort aux pays socialistes...

« Les pays du Comecon soutiennent les pays en voie de développement à propos du nouvel ordre économique international mais insistent sur la nécessité de transformations sociales progressives et le regroupement des potentialités internes de croissance économique qui sont les principaux moyens de faire évoluer la situation économique de ces pays. L'Union soviétique et de nombreux autres pays socialistes s'opposent résolument aux divers projets utopiques d'une redistribution mondiale des richesses... Ils ne peuvent admettre qu'on exige la même chose de tous les pays industrialisés, indépendamment de leur système social et qu'on demande aux pays socialistes d'accorder aux pays du tiers monde des avantages unilatéraux selon le principe de non-réciprocité. »

De ce texte, on peut tirer une conclusion majeure : l'U.r.s.s. veut s'intégrer au processus de restructuration de l'économie mondiale que cherche le monde capitaliste pour « résoudre » la crise. Dans ces conditions, l'U.r.s.s. se doit d'élargir son espace protégé de production ; l'expérience qu'elle a de l'organisation concertée de la production au sein du Comecon constitue, pour elle, un modèle que, dans une certaine mesure et paradoxalement, l'Ouest cherche à imiter.

La crise économique interne au bloc soviétique le conduit inévitablement à étendre son espace de production dans des zones à main-d'œuvre et matières premières bon marché et à consolider son propre bloc et sa périphérie.

L'intervention en Afghanistan, comme celles en Afrique, se situe dans cette perspective. Comme l'écrit Philippe Armand

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ENERGIES DOUCES : ET POURTANT ELLES FONT TOURNER...

I. Le gaz des champs ou méthane

Technocrates de tout poil voudraient nous faire croire qu'en dehors du nucléaire, point de salut. Mais le soleil, la biomasse, la géothermie, le vent... ça marche!

Frédérique de Gravelaine est allée enquêter sur place, là où les énergies dites douces sont sorties du laboratoire pour devenir opérationnelles

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

SUR le front des opposants au nucléaire, les énergies ne se calment pas. D'enquêtes d'utilité publique en incidents dans les centrales, de manifestations en colloques, les adversaires du nucléaire ne désarment pas, expliquant que les énergies renouvelables pourraient rapidement satisfaire une grande part de nos besoins. A quoi les technocrates de tout poil répondent par des sourires. Et d'aligner des tonnes d'équivalent pétrole, de comparer notre consommation nationale aux quantités « marginales » que ces technologies douces pourraient apporter...

La population, elle, hésite à croire les discours théoriques que lui tiennent les écologistes, souvent convaincue par les arguments du Pouvoir et d'E.d.f., qui tendent à faire croire que le soleil, la biomasse, le vent et la géothermie ne sont pas encore opérationnels.

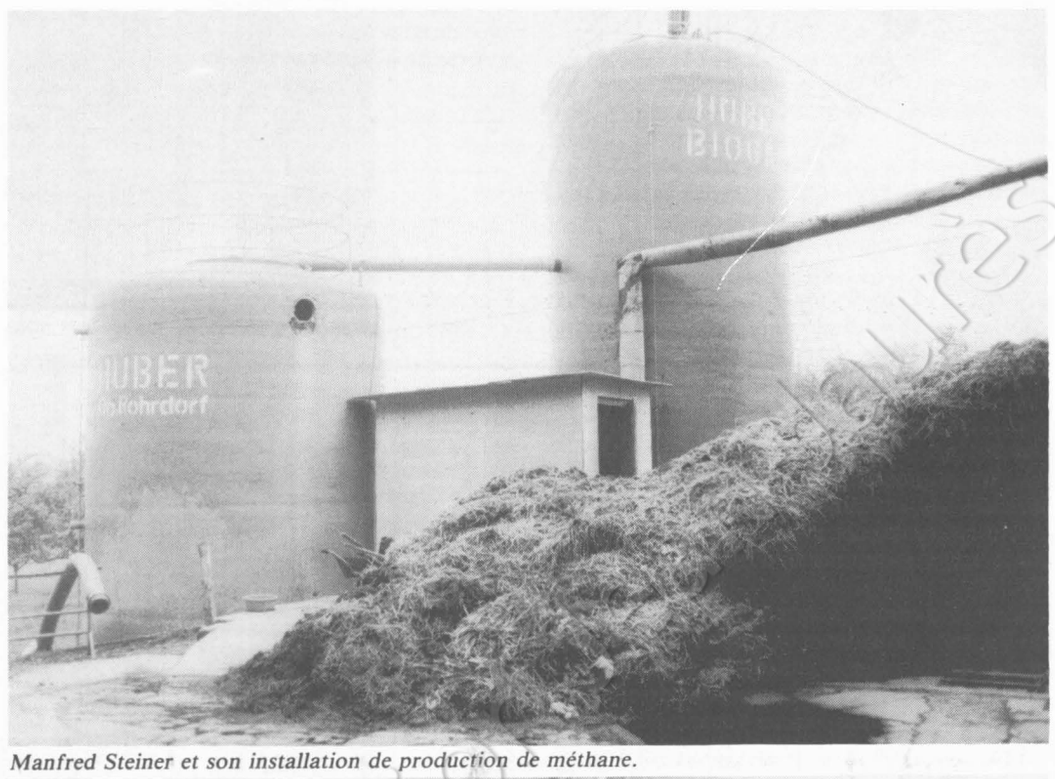
C'est pourquoi nous voulons, à l'aide d'exemples techniques, d'expériences probantes, démontrer que beaucoup pourrait être fait. Et très vite. Pour répondre à des besoins catégoriels, certes, mais importants dès qu'on additionne les productions. C'est une question de volonté politique. Le potentiel est là. Pour un premier article, nous nous sommes intéressés au méthane. Produit à partir du fumier, le « gaz des champs » pourrait alimenter la majorité des élevages français. Et même plus. Pour le plus grand profit des paysans.

MANFRED STEINER est éleveur en Suisse, près de Lausanne. Une vingtaine de vaches, et une dizaine de génisses sur trente-deux hectares : rien d'extraordinaire, donc. Roux et trapu, visiblement très organisé, Manfred Steiner n'est pas un agriculteur comme les autres. Arrivant dans la ferme en 1975, il eut à résoudre un problème de chauffage : sa chaudière l'obligeait à acheter de grosses quantités de bois. A force de ténacité et d'ingéniosité, passionné par l'expérience, il a réussi à mettre au point une installation de bio-gaz : son exploitation est énergétiquement autonome, et, depuis huit mois, il vend de l'électricité au réseau public.

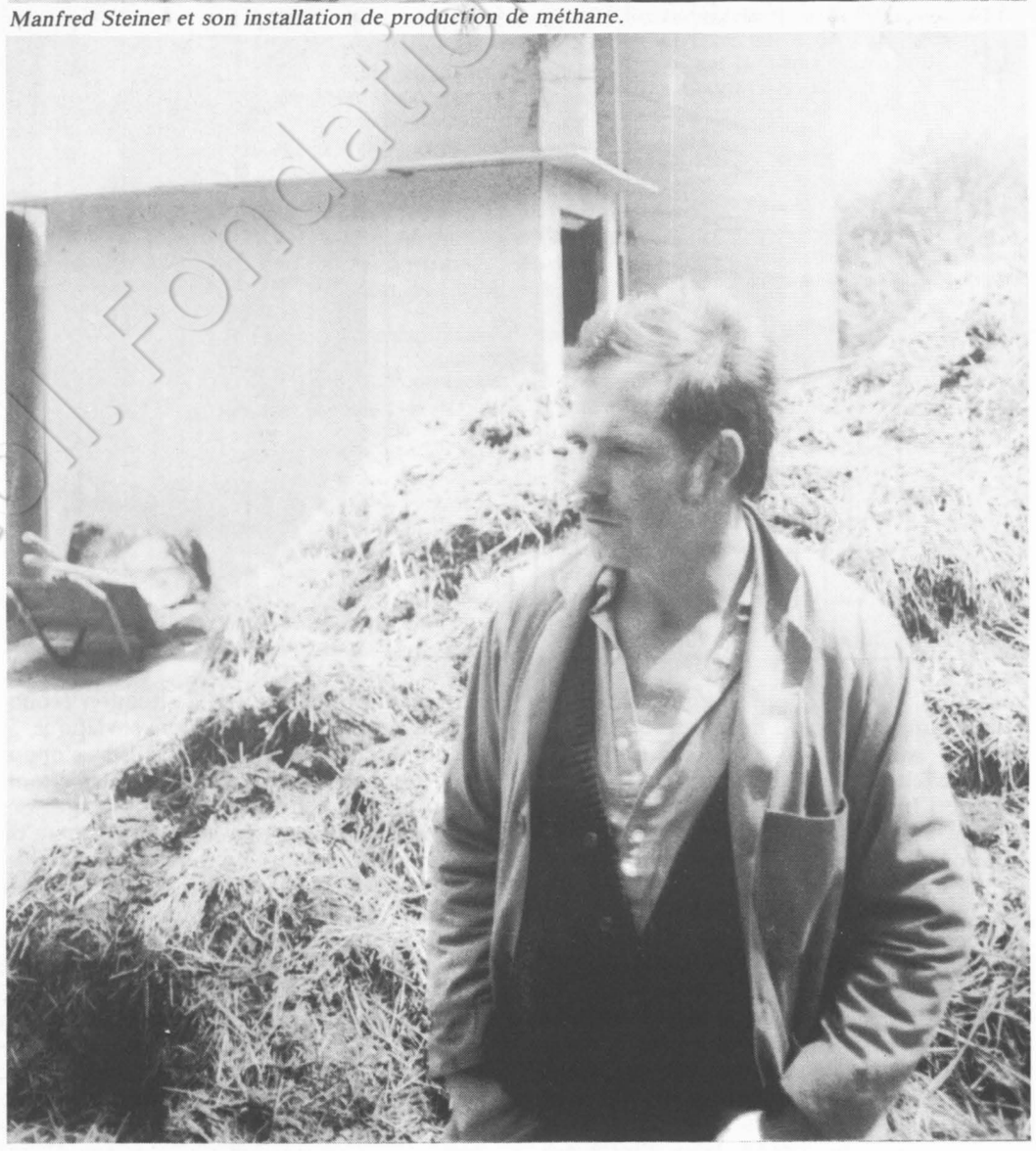
Aucun miracle là-dedans. Si ce n'est la réaction chimique qui produit du méthane (CH_4) grâce à la fermentation anaérobie (hors de la présence de l'air) de n'importe quel déchet biodégradable. On peut fabriquer du gaz avec du fumier, du lisier, de l'excrément humain, de la paille ou n'importe quel végétal. L'installation nécessaire n'a pas besoin de sophistication.

Méthodique, Manfred Steiner explique le fonctionnement de la sienne avec simplicité. Une fosse recueille le fumier broyé, fumier qui provient de ses vaches et de l'élevage de volailles voisin. Une pompe l'envoie dans un digesteur, cuve en polyester de soixante mètres cubes qui reste pleine en permanence : la pompe apporte chaque jour un mètre cube et demi de lisier neuf alors que, par simple débordement, une autre cuve se remplit. Après la fermentation, le lisier est plus riche en azote, phosphate et potasse : il fait un engrais de première qualité qui a même l'avantage de ne plus sentir mauvais.

Un réservoir recueille ensuite le gaz. En bout de chaîne, un moteur de Fiat 127 — c'était alors le seul moteur de série à fonctionner au gaz — et un alternateur produisent 15 kWh. Soit 150 kWh par jour, le moteur tournant pendant dix heures. Pour tourner vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il aurait besoin de deux cents mètres cubes de gaz par jour, soit la production d'un élevage beaucoup plus important, de soixante-dix à soixante-quinze Unités de gros bétail (l'U.g.b. correspond à un animal de cinq cents kilos). Avec ses trente U.g.b. (dont cinq proviennent des volailles), Manfred Steiner ne fabrique que quatre-vingts à cent mètres cubes de gaz par jour.



Manfred Steiner et son installation de production de méthane.



A la sortie de l'installation la famille prend l'électricité qui lui est nécessaire et revend le reste : entre 110 et 120 kWh chaque jour que la société de force d'Aubonne — la compagnie locale — achète au prix de 10 centimes le kWh (environ 25,6 centimes français). Un contrat a été passé entre l'agriculteur et la société d'électricité qui oblige le producteur à livrer 20 000 kWh par an, sous peine de se voir facturer les kWh manquants au même prix. Le courant que le paysan achète lorsque son moteur ne tourne pas lui coûte 14 centimes et sa production excédentaire ne lui est payée que 5 centimes.

A cette production, s'ajoute l'eau chaude due au refroidissement du moteur et de la génératrice. Une partie de ces 380 kWh thermiques (20 %) réchauffe le digesteur pour le maintenir à 35° ; le reste chauffe la maison et l'approvisionne en eau chaude. Ainsi le rendement de l'installation approche-t-il 90% : pas une centrale thermique ne peut se prévaloir d'un tel résultat.

Ce dispositif — y compris les compteurs, le tableau électrique, les instruments de contrôle — coûte actuellement 55 000 francs suisses (plus de 140 000 F.). Mais Manfred Steiner pense avoir investi beaucoup plus. Ses premiers essais, dès 1976 , les deux cuves qu'il a dû remplacer, cassées pour cause de surpression ou pour corrosion par l'électricité statique qui s'accumule dans les digesteurs mal isolés, les heures qu'il a consacrées à mettre au point l'ensemble, toute l'expérience que personne n'avait tentée avant lui, tout cela lui a coûté très cher. « J'aime mieux ne pas savoir combien. » Mais pour celui qui se lancerait aujourd'hui dans l'aventure, il promet un amortissement en huit ans. Grâce à l'électricité vendue, au courant économisé, au chauffage gratuit, il compense largement le coût des réparations, de la main-d'œuvre et des intérêts et gagne 8 000 F suisses par an (plus de 20 000 F.).

Ombre au tableau : Manfred Steiner reçoit une dizaine de lettres par semaine et cinq mille visiteurs ont défilé chez lui l'an dernier, demande à laquelle il fait face avec le sourire mais en regrettant d'y consacrer trop de temps. Il souhaiterait par exemple pouvoir bloquer les visites le samedi matin, mais n'y parvient pas encore vraiment.

Ce qui ne l'empêche pas de continuer à tirer des plans sur la comète. De son installation lui reste un sujet d'insatisfaction : l'eau chaude perdue pendant l'été. Il l'utilise bien un peu pour sécher les céréales mais se chagrine du manque à gagner... Il travaille à mettre au point un système de distillation des pailles pour produire de l'alcool et faire tourner voitures et tracteurs. Les calculs de rentabilité ne sont pas encore sûrs, mais il espère pouvoir s'y mettre bientôt.

L'entreprenant éleveur vaudois est-il un exemple à suivre pour les agriculteurs français ? Tous les agriculteurs ont à résoudre un même problème, celui du fuel et de l'énergie chère. Pour Manfred Steiner, tout a commencé avec un problème personnel de chauffage. Ensuite, il a été aidé dans ses recherches par un ami ingénieur qui travaille dans une centrale nucléaire suisse. Avec des livres, ils ont bricolé leurs premières installations. Avant de rencontrer les représentants à Lausanne d'une entreprise américaine qui vend l'installation complète ainsi qu'un composé biologique, des bactéries méthanifères sélectionnées qui activent la fermentation.

Un Français qui souhaiterait se lancer dans une opération de ce type risquerait, lui, de se heurter à bien des résistances. Certes, il recevrait l'appui des chercheurs : plusieurs exploitations françaises expérimentent d'ailleurs actuellement des procédés comparables. Mais les ennuis commencent dès qu'il s'agit de trouver des financements. Ni le Crédit agricole ni les fonctionnaires des Chambres d'agriculture ne prennent encore au sérieux ce qui a pourtant fait ses preuves à quelques kilomètres de nos frontières.

Et, enfin, quelle tête feraient les technocrates d'E.d.f. à qui on proposerait d'acheter 20 000 kWh par an ? A n'en pas douter, ils commenceraient par se moquer. La moindre centrale nucléaire produit deux millions et demi de fois plus... Resterait une solution : que les collectivités locales et les régies municipales s'en chargent et osent aller à contre-courant de l'actuelle politique, toujours plus centralisatrice. Mais c'est une autre histoire... ●

Les petits messagers du désert

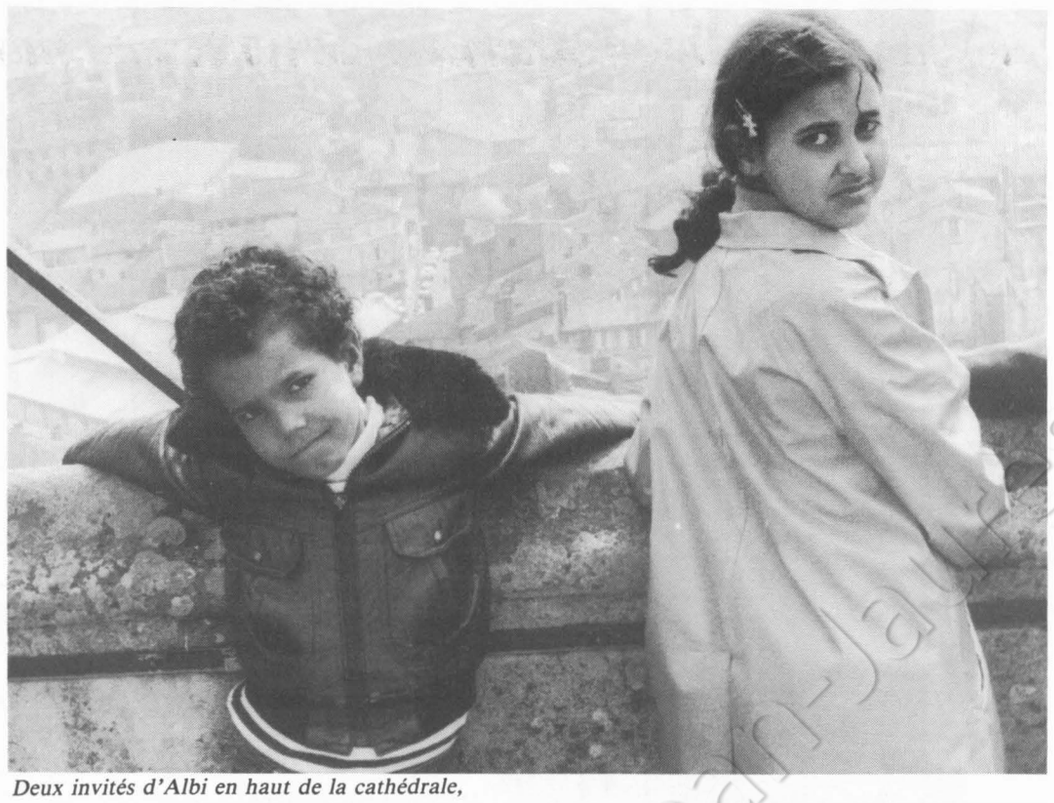
Invités pendant un mois à Albi, une vingtaine d'enfants sahraouis ont été les merveilleux ambassadeurs de leur pays et de la cause qu'il défend

PAR GILBERT SANS

« NOS enfants sont les messagers de notre peuple dans l'espoir de voir s'établir des relations fraternelles entre les peuples français et sahraoui », déclarait à l'aéroport d'Orly le 21 mai dernier Salem Kaïd, représentant du Front Polisario en France. Ce jour-là, cent vingt enfants sahraouis arrivaient dans notre combat n'est pas à négliger, aussi mois à l'invitation de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique.

Six municipalités de gauche — Albi, Belfort, Bourges, le Mans, Marseille, Martigues — accueillaient chacune et prenaient en charge le séjour d'un groupe de vingt enfants. Albi avait répondu la première, Daniel Courbou, maire-adjoint, est affirmatif : « ...sur proposition des élus socialistes, pour montrer —contrairement à certaines « rumeurs » — que les socialistes d'Albi et d'ailleurs avaient des positions très claires en politique étrangère, pour rappeler que la dimension internationale de notre combat n'est pas à négliger aussi pour sensibiliser la population. »

Tous les enfants du monde se ressemblent. Ceux-là toutefois, s'ils savent rire, pleurer, jouer, aimer, sont d'abord des réfugiés, exilés de leur terre natale. Environnés par la guerre que mènent leurs proches et leurs parents contre le Maroc expansionniste. Cent vingt enfants du désert, d'abord légèrement surpris par la fraîcheur de notre climat, âgés de dix à quatorze ans, originaires des différentes régions de la R.a.s.d . ; ils suivent actuellement leurs études dans l'internat de l'école nationale du 9 juin qui regroupe deux mille élèves.



Deux invités d'Albi en haut de la cathédrale,



reçus à la mairie par le socialiste Michel Castel.

Belles et bonnes

Merveilleux ambassadeurs ; à Albi l'unanimité s'est faite autour d'eux. Moins l'inspection académique et les — curieux — Renseignements généraux. Les directeurs d'écoles, les enseignants étaient enthousiasmés. Enfin autre chose à se mettre sous la pédagogie que les habituels jeunes touristes de l'Europe du Nord. Des après-midi récréatifs, des goûters communs se préparaient fiévreusement. Las... Eprise d'ordre (s), dame Académie rappelait qu'elle ne saurait favoriser ni tolérer de tels échanges à l'intérieur de locaux scolaires, la R.a.s.d. n'étant pas reconnue par le gouvernement français. Sans s'apercevoir toutefois combien elle risquait alors l'incident avec l'Algérie, les enfants sahraouis détenant un passeport collectif de ce pays... Piètre diplomatie ! Il fallu faire sans. On a fait.

Chaque jour les vingt petits Albigeois d'adoption ont pu nouer des contacts avec des enfants de la cité : au centre aéré, à la M.j.c., dans les divers ateliers (poterie, sculpture, etc.) montrant quelles immenses facultés de communication possèdent entre eux des enfants même sans toujours connaître leur langue réciproque. Ici, la présente constante d'un animateur municipal d'origine algérienne, parlant donc l'arabe, facilitait bien les choses : organisation des visites — de la cathédrale à la Montagne noire — et planning des activités. A en juger par l'éclat des sourires et la bonne humeur dominante, les vacances avaient l'air belles et bonnes.

El Kaout, le plus jeune du groupe, a dix ans. Bronzé, frisé, beau comme un jeune Dieu, le regard noir et malicieux : celui-là il te regarde à l'intérieur... Comme tous les enfants de son âge, il lui arrive d'éprouver encore quelque difficulté à se servir à boire de l'eau dans ce pot lourd, lourd, bien trop lourd... Il débarrasse les tables avec entrain, pousse de tous ses jeunes muscles le lourd, bien trop lourd, chariot aux assiettes. Surtout — est-ce le bénéfice du séjour ou le savait-il avant ? — il sait parfaitement dire dans le meilleur français, saisissant le ballon à pleines mains : « Je suis le goal. »



Combattant sahraoui vu par Monhand, 9 ans.

Jouer au foot à El Aïoun

Déjà la conscience du groupe passe avant l'individu. Tous ceux qui les ont approchés seront frappés par la maturité et la solidarité dont ils font preuve. Les filles tiennent toutes leur place, égale. L'instituteur qui les accompagne, Saïd, n'élèvera jamais la voix. La popularité manifeste dont il jouit auprès des enfants suffit amplement. Entre eux comme avec les autres, les petits Sahraouis sont la douceur même ; et d'offrir en cadeau aux visiteurs leurs chants d'où s'échappent, rauque, la voix déjà terriblement (sur)-prenante des filles.

Les vacances sont finies. Le combat continue. Dans les trois villes d'accueil à direction socialiste — Belfort, Marseille et Albi — nos jeunes amis ne laissent que des regrets. Il ne pouvait pas être de meilleurs ambassadeurs de leur cause que les visages radieux, les sourires, l'espoir de ces enfants. « Vous êtes une nation, vous combattez ce jour et vous combattrez demain pour être une patrie... Votre présence témoigne de notre commune volonté de resserrer les liens entre hommes, de cultiver l'amour et la compréhension », leur dira Michel Castel, maire d'Albi. De retour vers leur pays, ils s'arrêtèrent à Paris où ils furent reçus par la direction du Parti socialiste, mardi dernier.

Le combat continue pour le droit inaliénable qu'un peuple a de construire son propre avenir sur sa propre terre. Le droit, d'abord, pour El Kaout et tous ses camarades de jouer au foot dans les rues d'El Aïoun. Bientôt. ●

Coll. Fondation Jaurès

Petites annonces

Tarifs	*La ligne H.T.*	*La ligne T.T.C.*
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	*22 F*	*25,87 F*
Demandes d'emploi	*12 F*	*14,11 F*
Immobilier	*18 F*	*21,17 F*
Divers	*18 F*	*21,17 F*

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).

2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.

3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 060. Jeune femme 30 ans cherche place d'hôtesse d'accueil (région Montélimar) ou agent commercial (fixe + frais + commission). Drôme-Ardèche. Disponible en septembre.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris) qui transmettra.

Réf. 062. Camarade socialiste Paris (24 ans) cherche travail pour la rentrée. Expérience comptabilité mais ouvert à toute autre proposition (à voir ensemble).

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris) qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 058. La ville de Villemomble (Seine-Saint-Denis) recrute pour le service des élections un rédacteur, expérience exigée. Poste à pourvoir le 1er septembre 1980.

Adresser candidature et curriculum vitae à M. le maire de Villemomble (93250).

Réf. 059. Le Syndicat communautaire d'aménagement de Marne-la-Vallée-Val-Maubuée recrute une puéricultrice diplômée d'Etat pour direction d'une crèche familiale.

Adresser candidature à M. le président du S.c.a., 5, place de l'Arche-Guédon, 77207 Marne-la-Vallée Cedex 2, ou prendre contact avec le service des Affaires sociales du S.c.a. Tél : 005.92.25, poste 413.

Réf. 061. Organisme économique départemental (région Centre) cherche collaborateur (trice) chargé (e) de l'implantation et du développement des entreprises.

Bonnes connaissances en droit et gestion des entreprises. Personne de contacts. Expérience souhaitée.

Envoyer C.v. au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris) qui transmettra.

La section de Maurepas (78310) organise le mercredi 25 juin, à 21 h, dans la salle des fêtes de la mairie, un débat public sur le projet « Sécurité et liberté ».

Avec la participation de Raymond Forni, député P.s. de Belfort, Jean-Pierre Michel, magistrat, Jean-Pierre Levy, membre du syndicat des avocats et un membre du syndicat de la magistrature.

Organisée par le Territoire de Belfort.
FETE DE LA ROSE
les 5 et 6 juillet à la patinoire de Belfort.

Dîner, bal, attractions, artisanat du lieu, etc.

Illustration du Projet socialiste.

Meeting politique avec Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni.

ECOLE ET SOCIALISME

reparaît

« Ecole et Socialisme » repart sur des bases plus solides et avec une volonté inchangée, celle de promouvoir une éducation laïque pour notre temps, inséparable pour nous du combat d'ensemble pour le socialisme dans la liberté. Ce nouveau départ résulte de la convergence de deux équipes : celle des fondateurs de la revue, surtout issus du syndicalisme enseignant et des mouvements laïques (parents d'élèves, éducations populaires, etc.) et celle de la Délégation nationale Education du P.S., animée par Louis Mexandeau. La fusion de ces deux équipes conservera à la revue son caractère très ouvert de lien, de débat et de libre expression pour tous les courants socialistes et pour ceux qui se réclament de l'esprit laïque.

bulletin d'abonnement

Découper et retourner ce bulletin. Adresser toute correspondance à :
Ecole et Socialisme, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.
Votre nom et votre adresse

☐ Je verse 50 F prix de l'abonnement
☐ C.C.P. à l'ordre de Ecole et Socialisme 34-775-85 La Source
☐ Chèque bancaire à l'ordre de Ecole et Socialisme.

Socialisme et judaïsme, fondé notamment par Serge Moati, Maurice Benassayag, Robert Badinter, Roger Ascot, Pierre Aidenbaum, Roger Hanin, Gisèle Charzat, tiendra une assemblée générale au 44 rue de Rennes, le mardi 24 juin à 20 h 30.

L'école brûle, la maîtresse est au milieu...

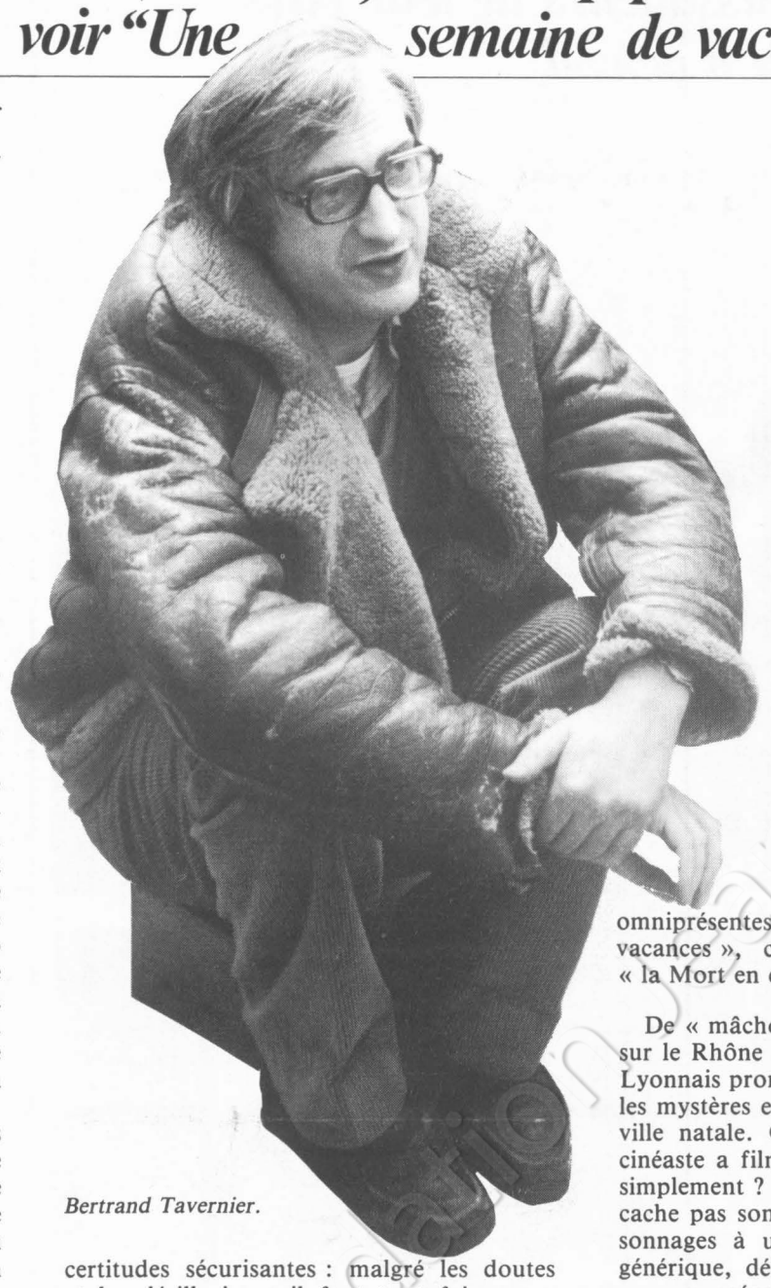
Les films où est abordée une des questions majeures de l'heure, à savoir ce que devient l'éducation scolaire, sont trop peu nombreux pour qu'on ne courre pas voir "Une semaine de vacances", de Bertrand Tavernier

PAR SERGE RICHARD

Il y a quelques mois tout juste, avec « Pipicacadodo » ce gros ours tendre de Marco Ferreri avait saisi le sujet à bras-le-corps. Cette fois, le petit instituteur du film italien est devenu une trop sensible prof de C.e.s., Laurence. Mais c'est bien de la même histoire qu'il s'agit : celle d'un (e) enseignant (e) en proie à un malaise l'amenant à reconsidérer, de fond en comble, tout ce qui fait sa vie — rôle social, pédagogie, rapports avec un autrui multiple, compagnon de vie, amis, parents d'élèves et, surtout, enfants eux-mêmes... Naturellement, dans l'un et l'autre cas, la visée aussi est la même : à travers ce mal-être individuel, discerner les traits principaux du trouble collectif qui a atteint, par pans entiers, notre système éducatif.

On ne sait pas bien, au début d'« Une semaine de vacances », ce qui amène brusquement Laurence-Nathalie Baye à s'apercevoir — selon la parodie du Code civil par Prévert placée en épigraphe du film — que « tout condamné à vivre aura la tête bourrée ». Rien, sinon la fameuse goutte d'eau qui fait déborder les ras-le-bol qu'on peut trouver, un jour ou l'autre, au bout de ce que Tavernier appelle « un métier héroïque et épuisant ». Toujours est-il que ce coup de lucidité ne déclenche pas chez Laurence le sursaut pugnace qui saisissait jusqu'à l'absurde le protagoniste de Ferreri : face à une semblable angoisse, pour parler comme Laborit, la petite prof lyonnaise préfère la fuite à l'agressivité.

Une fuite qui, d'abord, ne la conduit pas très loin : elle s'est fait donner une semaine de congé de maladie pour se retrouver face à elle-même et voilà que, en réalité, elle se retrouve face aux autres. Directement à son compagnon Pierre, à son amie Anne, à un parent d'élève, à une adolescente de sa classe, à son père figé par la vieillesse... Et, indirectement, par l'irruption irrépressible des souvenirs qui apportent enfin à la petite enseignante quelques clés, sinon des certitudes sécurisantes : malgré les doutes et les désillusions, il faut tout faire pour préserver ce que l'école peut encore favoriser de vraie communication et de créativité. Pour sauver dès l'enfance, en chacun, cette vie que menacent la mort et la vieillesse omniprésentes dans « Une semaine de vacances », comme en écho assourdi à « la Mort en direct ».



Bertrand Tavernier.



Sygma

Nathalie Baye et Michel Galabru dans « Une semaine de vacances ».

De « mâchon » en « traboule », de pont sur le Rhône à quai de Saône, Tavernier le Lyonnais promène ses personnages à travers les mystères et les beautés méconnues de sa ville natale. C'est très simplement que le cinéaste a filmé cette histoire simple. Trop simplement ? L'auteur, en tout cas, ne cache pas son jeu, qui fait assister ses personnages à un film de Grémillon et, au générique, dédie « Une semaine de vacances » au scénariste Jean Aurenche : la quintessence d'un certain « cinéma de qualité », comme on dit. A ce cinéma, Tavernier emprunte tout particulièrement son amour pour les dialogues bien pleins, surtout s'ils sont dits par des comédiens aussi typés que — ici — Michel Galabru ou Philippe Noiret.

Un goût qu'il est permis de trouver immodéré et, en tout cas, inadapté : ce « classicisme à la française », on s'en satisferait s'il s'agissait d'un de ces « films psychologiques », genre dont il n'y a pas de toute façon à rougir quand le traditionnel ne le cède pas au conventionnel. En revanche, un sujet aussi fort et surtout aussi actuel que celui d'« Une semaine de vacances » appelle une manière radicalement différente. Comme on aimerait que, pour parler malaise et révolte, Tavernier retrouve le style enfiévré et les audaces de « la Mort en direct ». Filmer comme en 1950 un sujet si caractéristique de 1980, c'est un peu du gâchis de talent... ●

livres

Un enfer bien ordinaire

Le récit d'un jeune Vietnamien, "Enfer rouge, mon amour", dans son étonnante simplicité, rappelle brusquement que le moins héroïque, le moins préparé peut être la victime d'un sort révoltant que rien ne justifie

PAR MICHELLE COQUILLAT

ON s'habitue à l'horreur, surtout si elle vous est quotidiennement et littérairement passée sous les yeux. Elle devient source d'analyse, matière à réflexion, et quelque chose, dans sa brutalité concrète, se désamorce. Après le choc de Soljenitsyne et de Boukovsky, après le dégoût, la colère, la révolte provoquée par les révélations sur le Goulag soviétique, une sorte de fatigue et de refus vous prend, on n'en peut accepter davantage, une forme de sensibilité à la souffrance des autres s'émousse, les faits tombent dans le gouffre du connu, qui stagnent vaguement à la surface de la conscience avant de disparaître peu à peu.

Parce qu'on a connu, d'un coup, le sommet de la cruauté, parce que ce siècle a vu, avec le nazisme et le stalinisme, l'apogée des crimes contre la personne, contre le corps, on semble avoir atteint un seuil où l'imagination ne suit plus. Et puis, Soljenitsyne, Boukovsky sont des héros. On ne s'identifie pas totalement à eux. Leur révolte, leur violence, la force avec laquelle ils refusent de laisser leur personnalité se dissoudre dans la masse indifférenciée, leur affirmation que mieux vaut la souffrance que la négation de soi, donnent à l'univers carcéral une sorte de transcendance qu'ils incarnent. Oui, il reste encore une forme de lutte possible, même si elle est vouée à l'échec, parce que la conscience même de la liberté et de la nécessité humaines les habitent. L'effort qu'ils portent à la réflexion même sur la torture et le mal élève au niveau de la pensée la quotidienneté d'une existence totalement réduite, qui plonge, vivante, dans une forme abjecte d'animalité.

Mais Lucien Trong n'est pas un héros. Surtout, il refuse d'être pris pour un héros. Rien ne le prédispose à connaître l'horreur des camps, la violence du martyre. C'est un Vietnamien de Saïgon, comme tant d'autres. Il n'est ni le témoin ni le porte-parole d'un capitalisme qui lui ferait haïr le communisme : c'est un tiède du régime Thieu. Il y a même un peu cru, au communisme, ou tout au moins s'est-il donné l'illusion d'y croire. C'est parce qu'il cherche à se sauver, après la cruelle désillusion du début de l'implantation vietcong, qu'il est pris et envoyé en camp pour trois ans. Rien de glorieux. Là, cependant, commencent l'horreur, l'abaissement, la mort. Famine, mauvais traitements, punitions sauvages, dysenteries, il est clair, et Trong l'admet, que sans vouloir se donner la peine d'abattre les hommes, on fait tout pour qu'ils meurent, et de la plus infâme façon.

Le récit du jeune Vietnamien, d'une étonnante simplicité, sans effet dramatique, sans recherche, rappelle brusquement que le moins préparé, le moins héroïque, est une victime possible, que des milliers d'êtres ordinaires subissent un sort inique, révoltant, que rien ne justifie. La faiblesse, la sottise de la nécessité doctrinale, que l'on présente tous les dimanches, dans les camps sous la forme d'homélies débitées comme les slogans publicitaires d'une multinationale occupée de son seul profit et que les maîtres et les gardes-chiourme ne se donnent même pas la peine d'avoir l'air de croire, étonnent à peine ces hommes qui, pour la plupart, n'ont jamais eu pour autre horizon que l'existence au jour le jour. Parmi eux, des médecins, des professeurs, et pourtant, il n'y a plus de pensée. L'exercice de la dialectique est mort. Il ne reste que l'agonie. Car l'effroyable monotonie de la souffrance et de la mort est une sorte de néant dans laquelle les êtres se sentent tomber. Des hommes souffrent et meurent, et c'est tout. Lucien Trong n'écrit-il pas, à la fin de son livre : « Les enfants décharnés ne sont pas pour moi des images télévisées... tant de morts, tant de malheur... sont des drames que j'ai vécus et dont la cruauté anéantit tout sens politique. »

Dans cette négation de l'être, l'être réapparaît cependant. Dans ce camp où survit péniblement et meurt l'homme-bête, environné d'urine, de vomissures, d'excréments, l'amitié soudain trouvée s'exprime comme la recherche désespérée d'une transcendance. L'amitié, la marque humaine. Pour Trong, nulle réflexion ne vaut cet élan vital et altruiste qui le pousse à préférer la survie de son ami à la sienne, à souffrir de la dégradation physique qu'il voit en lui plus que de la sienne propre qu'alors il arrive même à oublier. Il sait que c'est à l'amitié qu'il doit d'avoir eu la force de survivre.

Maintenant, sauvé, en France depuis 1979, assistant au centre technique forestier tropical (il est agronome), Lucien Trong croit dédier à l'amitié son livre. C'est plutôt un hymne discret à l'humanité, un appel à la tolérance, et qui oserait dire que nous n'en ayons pas besoin ? ●

« Enfer rouge, mon amour », de Lucien Trong. Aux éditions du Seuil.

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

UNE TRES VIEILLE DAME

La Comédie française est une très très vieille dame. Elle vient d'avoir trois cents ans. La Bibliothèque nationale, à l'occasion de ce tricentenaire, lui consacre une exposition (jusqu'au 27 juillet). Pour la circonstance, quelques œuvres d'art et documents peu connus ont été sortis des arrière-rayons des archives. Les demeures successives du Français sont montrés : l'Hôtel Guénégaud, les Tuileries, le Palais des Congrès, la salle Richelieu, etc. Les collaborateurs les plus divers de la vieille maison sont présents, par effigies, portraits et témoignages interposés : la Champmeslé, Sarah Bernhardt, Coquelin, Talma, Rachel, Mounet-Sully, Edouard Bourdet, Louis Jouvet, Gaston Baty, Dullin, Copeau, Raoul Dufy, Cocteau, Bernanos, Anouilh, Billetdoux, etc.

Parallèlement à l'évocation de ce passé, le futur de la vieille dame est à l'ordre du jour : Jacques Toja, le nouvel administrateur, a présenté, la semaine dernière, la prochaine saison du Français. A côté de spectacles très classiques, signés par les « anciens » de la maison (Jean-Paul Roussillon, Jean-Laurent Cochet, etc.), il y aura ouverture aux « modernes » : Maurice Béjart, Antoine Vitez, Otomar Krejca, François Beaulieu, Jacques Lasalle, Jorge Lavelli, Roger Blin et Henri Ronse signeront des mises en scène à Richelieu et à l'Odéon. Ballon d'essai ou changement d'orientation ? Ravalement de façade ou cure de jouvence ?

AMERICAN PICASSO

En septembre prochain, selon les vœux de Pablo Picasso, « Guernica » sera rendu à une Espagne revenue à la démocratie. La toile la plus célèbre du « maître de Mougins » quittera donc définitivement le Musée d'art moderne de New York. En guise d'adieu à « Guernica », New York organise la plus grande des expositions jamais consacrées à Picasso : plus de mille œuvres offertes en pâture à la curiosité américaine pendant quatre mois. Une opération qui a coûté plus d'un million de dollars (près de cinq millions de francs) mais qui en rapportera près du double au Musée d'art moderne. Une exposition réalisée grâce à l'entêtement de Dominique Bozo, futur directeur du Musée Picasso de Paris : il l'avait promise en 1972 à Picasso lui-même. Un million de visiteurs venant du monde entier sont attendus. Les Etats-Unis sont fiers de cette « première ». Ils sont dans leur droit : le Musée d'art moderne de New York acheta des Picasso dès sa création, en 1929 ! En France il a fallu attendre 1947 pour qu'une toile de Pablo pût entrer dans un musée national...

DEAR HENRY

Il était notre « oncle d'Amérique » : Henry Miller. Il avait vécu longtemps chez nous parce que son pays, les Etats-Unis, avait interdit la publication de ses livres. Il avait fait l'effort d'écrire en français : « Je ne suis pas plus con qu'un autre. » Il n'était pas con du tout. En revanche, par ses écrits, il débusquait les cons : tous ces « braves gens », partisans de l'ordre et des apparences, qui ne supportaient pas sa liberté. Sa liberté de ton, d'écriture et de comportement. Son goût de vivre. Sa gourmandise à explorer des chemins inconnus de la vie. Sa façon insolente d'aimer les femmes, de ne vivre que par les femmes, de chanter le corps de la femme, dans laquelle d'aucuns — frustrés ou hypocrites ? — ne voulaient voir qu'obscénité et pornographie.

Le scandale n'est pas dans ce qu'il a écrit. Le scandale est que des cons aient osé interdire ses écrits ou refuser de les publier, ce qui revient au même. Le scandale est dans la joie qu'éprouvent aujourd'hui ses ennemis devant sa disparition. Ils ont tort, ces piètres vainqueurs : même mort, Miller bande encore ! Entendez : ses livres sont encore debout. « Tropique du cancer », « Tropique du Capricorne », « Sexus », « Plexus », « Nexus » et les autres vont encore déranger un bon moment ! Dear Henry, tu dois continuer à en rigoler...

BORGES CONTRE LA DICTATURE

On peut être un très grand écrivain et être atteint de cécité... politique. Jorge-Luis Borges a longtemps été dans ce cas : perdant réellement peu à peu l'usage de la vue, il s'était révélé dans le même temps d'un aveuglement politique consternant. Par anticommunisme et antipéronisme, en 1976, il avait donné son approbation aux généraux sanguinaires qui s'étaient emparés du pouvoir en Argentine. En 1977, il avait osé pis : rentrant du Chili, où il venait de recevoir un prix littéraire, il avait fait l'éloge des deux dictatures, l'argentine et la chilienne.

Aujourd'hui, il change d'avis. Au moment où il vient de se voir décerner le prix mondial 1980 de la Fondation Cino Del Duca, il se dit horrifié par les vingt mille disparitions décomptées en Argentine par Amnesty International. Mieux vaut tard que jamais ! Borges a déclaré au quotidien de Buenos-Aires « la Brensa » : « Je ne peux rester silencieux au sujet de ces morts et de ces disparitions. Non, je ne peux donner mon accord à cette forme de lutte par laquelle la fin justifie les moyens. La fin ne justifie jamais les moyens... » Va-t-il aller jusqu'à dénoncer aussi, prochainement, le régime chilien de Pinochet ? Comment concilie-t-il son soutien à un système qui brûle les livres avec sa conviction selon laquelle « la valeur suprême est le livre » ?



Le groupe Aristide Padygros.



Henry Miller, vu par Solo.

LEÇONS DE MUSIQUE

Comment concilier musique et télévision ? Comment mettre la musique en images ? Peut-on filmer un concert comme un simple match de foot ? Peut-on considérer « l'archivage » d'une exécution comme autre chose qu'un document informatif ? Que devient l'émotion au petit écran ? Qui fait de la « télévision de création » à propos de la musique ? Trois émissions, cette semaine, peuvent aider à répondre à toutes ces questions.

Sur Antenne 2, dimanche 22 juin, à 12 h 15, Roger Hanin, dans la série « Il était un musicien », raconte « Monsieur Rachmaninoff ». Emission de fiction : un chauffeur de taxi surprend son client parce qu'il écoute, en roulant, le « Concerto n° 2 » de Rachmaninoff... Réflexion sociologique : quelle peut être la place de la musique dans la société ? Résultat positif : une « désacralisation » évidente de la musique, qui est « vue » dans la vie quotidienne.

Le même jour, à 16 h 35, sur F.r. 3, le « Prélude à l'après-midi » est consacré à Bela Bartok. L'orchestre radio-symphonique de Berlin est dirigé par Willfried Boettcher. Gerhard Oppitz est au piano. Le Quatuor Parrenin est « couvé » par les caméras. Qu'apprend-on ? Rien ! La musique est « regardée » de l'intérieur, par des spécialistes. Peut-on donner à aimer la course automobile en ne filmant que des châssis et des carburateurs ?



Bela Bartok, vu par Solo.

Troisième exemple : ce même 22 juin, à 22 h 10, sur T.f. 1, l'I.N.A. consacre une de ses « Leçons de musique » au pianiste de jazz John Lewis. Des musiciens professionnels (le guitariste Christian Escudé, le violoniste Svend Asmussen, le batteur Daniel Humair et le bassiste Michel Gaudry) se collètent avec une composition de John Lewis. La musique est sur l'ouvrage. Les musiciens sont à la peine. L'exécution est « vécue » comme un travail doublé d'une dépense d'émotion. La démystification est totale : les artistes sont d'abord des travailleurs ; l'art est d'abord dépense d'énergie. C'est sans doute la meilleure approche possible de la musique. Et c'est en même temps une leçon de télévision !

MUSIQUE CONTRE NUCLEAIRE

Les adversaires de la « poubelle nucléaire » de la Hague avaient été frappés par l'énorme concert antinucléaire du Madison Square de New York, « No nukes », dont l'enregistrement par Asylum-W.e.a. donne une idée du prodigieux succès remporté, en septembre dernier, par Jackson Browne, Scott-Heron, James Taylor, Springsteen, Crosby, Still and Nash, etc. Ils veulent faire aussi bien les 27-28-29 juin à Gréville, près de La Hague, avec un rassemblement international auquel participeront Don Cherry, Higelin, Hugues Aufray, Nino Ferrer, Véronique Sanson et la crème du rock français. Signe particulier : l'entrée sera gratuite.



Le groupe Odeurs.



Le groupe Imago.

ESTIVADES

Le Printemps culturel de Valenciennes s'achève ce 20 juin avec les Quilapayun. Le septième Festival de Sully-sur-Loire démarre le 21 juin avec Brahms, Beethoven et Chopin. Tous les festivals 1980 sont désormais des estivades.

Les Fêtes romantiques de Nohant accueillent Jean-Philippe Collard le 20 juin, Sviatoslav Richter le 27, le Trio Oley Kagan le 28 et le Nouveau Quatuor de Budapest le 29. A Paris, au Festival du Marais, le pianiste Joseph Kalichstein joue Schumann, Liszt et Bartok le 23. Dans le cadre du Festival des soirées de Normandie, le violoncelliste Etienne Peclard et la pianiste Beatrix Moulenes interprètent Debussy, Stravinsky et Beethoven au château de Carrouges le 22. Récital d'orgue de Wilhem Jansen au Festival de musique sacrée de Nice le 24 ; au programme un seul compositeur : Jean-Sébastien Bach. La « Messe du couronnement » de Mozart est donnée à la Fondation Royaumont, dans le Val d'Oise, le 22. Le Trio Oley Kagan ouvre les dix-septièmes Fêtes musicales en Touraine le 27. Le violoniste Ivry Gitlis est au Festival de musique de chambre de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, le 23. Ruggero Raimondi donne un récital à Saint-Denis le 26.

Le jazz passe par Paris avant d'aller à Antibes. « Jazz au futur », à la Défense, met à l'affiche : le duo Boni-Kessler, Cécil Taylor et Don Cherry le 20 juin ; le Pepper Adams Quartet et l'Archie Shepp Quartet le 21. Le premier Festival du solstice d'été, au Forum des Halles, propose : Joëlle Léandre et Stéphane Grémaud le 20, Luc Ferrari et le Vivant Quartet le 21. Chanson et théâtre entrent doucement dans la danse : Léo Ferré est au Festival d'Anjou le 21 ; Pia Colombo au Festival de Lyon les 25 et 26 ; Michel Bulher à Lyon aussi les 27 et 28 ; et « les Fourberies de Scapin » de Molière sont jouées tous les soirs, au même Festival de Lyon, jusqu'au 28.

GROUPES

Le Procédé Guimard-Delaumay vient de passer quatre jours au Forum des Halles, au moment où sortait son album : « Premier disque carré » (R.c.a. PL 37 388). Odeurs, dont le dernier enregistrement est encore très récent — « 1980 : No sex ! » (Polydor 2473 106) —, est installé à Bobino depuis le 3 juin. Les six Suisses d'Aristide Padygros nous avaient donné en disque leur « Extrashowrdinaire folklormidable » (Cornelia 67 342, distribution Carrère) ; ils seront sur la scène du Théâtre de la Gaieté Montparnasse du 18 au 28 juin.

Autant dire que la mode est aux groupes. La vague rock de la fin des années cinquante n'avait guère fait naître, à titre éphémère, que les Chats sauvages et les Chaussettes noires. Celle des années quatre-vingt a la force d'un raz-de-marée : le succès de Téléphone a fait des adeptes ; les groupes rock poussent comme des champignons. L'industrie française du disque semble avoir trouvé une nouvelle filière et de nouveaux poulains à mettre dans ses écuries : Factory (Pathé-Marconi 2 C 068-14828), Diesel (Polydor 2393 247), Douze degrés cinq (Ballon noir 13015, distribution C.b.s.), Bulldozer (R.c.a. PL 37 283), Béton vibré (Sterne 26 508, distribution Musidisc), Strychnine (AZ 2 316, distribution Discodis), Edith Nylon (C.b.s. 84 215) et Trust (C.b.s. 84 318). Quant au groupe Bijou (Philips 9101 272), il vient de partir en tournée pour tout l'été : il sera à Aigues-Vives le 14 juin, Poligny le 31, etc.

Ce nouvel engouement ne saurait gommer que d'autres groupes, qui ne sont ni « rocks » ni éphémères, continuent à vivre et à créer. Ainsi en va-t-il de Mélusine, la meilleure formation de folk français, qui vient de livrer son cinquième trente-trois tours : « Voulez-vous que je vous dise... » (Polydor 2473 107). Ainsi des Occitans de Los deu Larvath qui persistent et signent : « Coneguda causa sia » (Distribué par Ventadorn, 1, rue de Lorraine, Béziers). Ainsi, surtout, d'Imago dont le quatrième album s'arrache : « Aujourd'hui c'est demain » (L'Escargot ESC 411, distribution C.b.s.). Imago qui est le groupe français qui « tourne » le plus : le 21 juin à Belfort, le 27 à Lamballe, le 28 à Chartres, le 29 à Valmont (près du Havre), etc.

A l'étranger, c'est évidemment le reggae qui domine. On nous invente des Rastas tous les jours ! Mais si tous les Jamaïcains vivent de musique et de football, ils n'ont pas tous le talent de Bob Marley... Un groupe, cependant, paraît échapper au mercantilisme du moment : Merger ; son premier enregistrement distribué en Europe, « Exiles in a Babylon » (C.b.s. 83921), est plein de promesses.

Le vent d'Amérique du Nord souffle très fort, pour l'instant, du côté du Canada. Deux groupes québécois et un groupe acadien y font un malheur. Les Québécois se nomment Offenbach (AZ-2 313, distribution Discodis) et le Rêve du Diable (Gamma 8 8533, distribution S.f.p.p.) : ils ne sont jamais venus en France. Les Acadiens ont nom Beau Soleil Broussard (L'Escargot ESC 395, distribution C.b.s.) : ils ont passé une grande partie du printemps sur les routes de l'Hexagone.

Le vent d'Amérique du Sud passe, malheureusement, par l'exil. Les Chiliens de Tamaguro (L'Escargot, ESC 401, distribution C.b.s.) et de Quilapayun (Pathé-Marconi 2 C 070 14812) ont dû enregistrer leurs derniers chants dans des studios français. Les Argentins du Cuarteto Cedron ont connu la même obligation : avec « Chansons traditionnelles d'Argentine » (Polydor 2473 110) et « Trottoirs de Buenos-Aires » (Polydor 2473 114), ils ne nous en offrent pas moins deux véritables merveilles. Ils sont aussi le 13 juin à Digne, le 14 à Carcassonne, en Italie du 15 au 27, à Bellac le 28 et à Amiens le 29. Ce groupe-là vaut largement tous les petits « rockeurs » de service !

Coll. Fondation Jaurès

Propos rétrogrades sur la suppression des petites lignes

Henri Vincenot, enfant du rail, ne veut pas croire qu'en haut lieu on prépare froidement la mise à mort d'un moyen de transport de masse de la valeur du chemin de fer

PAR HENRI VINCENOT (*)

MONSIEUR de Freycinet, qui fut ministre de 1877 à 1880, avait promis de faire construire suffisamment de voies ferrées en France pour qu'il n'y ait pas un seul chef-lieu de canton qui n'ait sa gare. Et on sait qu'il y était parvenu, ou presque. Bien des hommes politiques l'imitèrent qui ne furent élus que pour avoir promis à leurs électeurs de faire passer une ligne de chemin de fer dans leur circonscription. La plupart tinrent parole.

Qu'on n'aille pas croire que la construction de ces lignes répondait au seul souci électoral ; c'était plutôt l'expression d'un devoir économique et un trait de civilisation. Quoi qu'il en soit, c'est cela qui valut à la France d'être quadrillée par un réseau dense et merveilleux de voies ferrées nationales ou départementales qui fit l'admiration du monde et la prospérité de la nation.

De nombreuses régions s'ouvrirent ainsi à ce que l'on a convenu d'appeler le progrès. Qui n'a pas vu, par exemple, le massif armoricain, tout le vieux Massif central et le Morvan, terres froides et acides, se réchauffer grâce au chemin de fer qui amena massivement la chaux des pays calcaires, ne peut pas bien jauger le scandale persistant de la suppression des « petites lignes ».

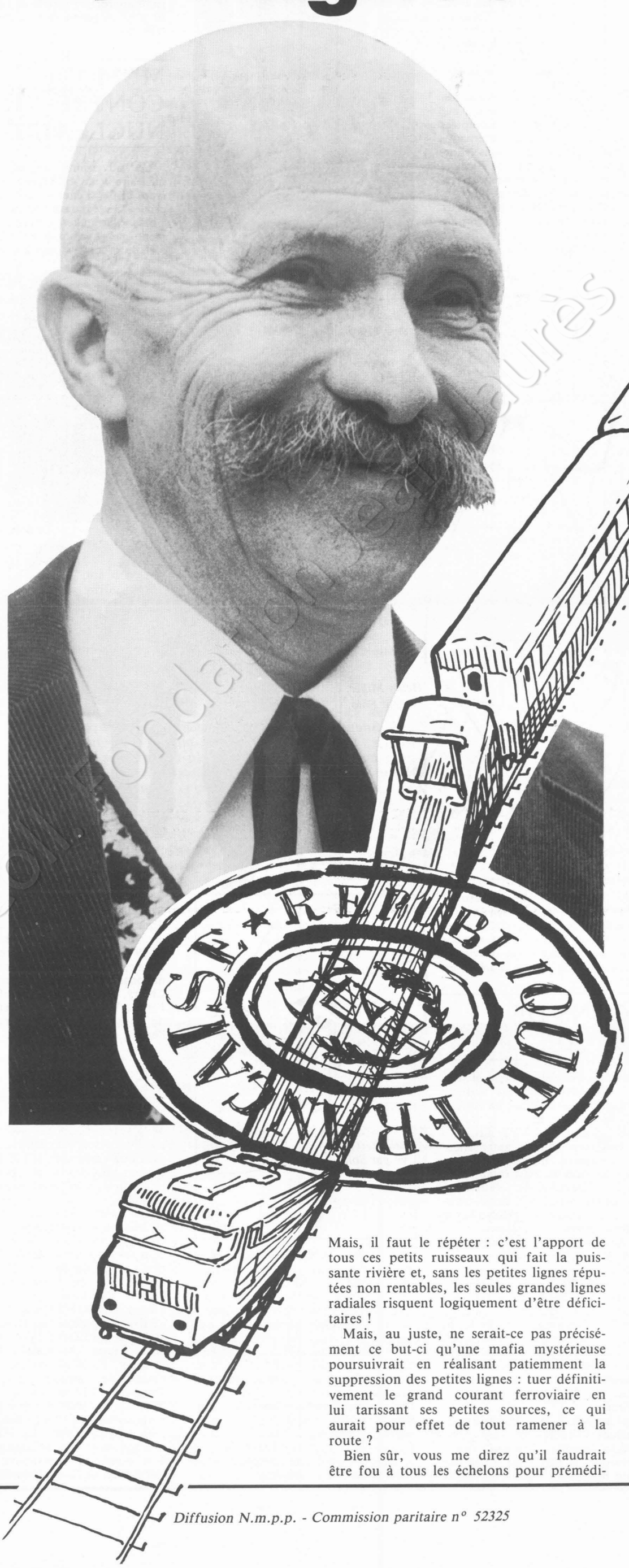
Pourquoi vous racontai-je cela ? Pour pouvoir verser ma petite larme sur un passé qui fut la jeunesse de mon père ? Peut-être. Mais surtout pour en arriver à la critique du présent et dire ceci : la France s'était forgé là un outil prodigieux qui constituait un capital inestimable : son réseau ferroviaire. Ce réseau était aussi serré que celui des cours d'eaux qui drainent et arrosent notre heureux pays ; et, comme ce réseau hydrographique, ce système ferroviaire formait un tout indissociable. S'il vous prenait la curieuse et criminelle fantaisie de tarir tous les petits ruisseaux, tous les ruisselets de nos campagnes françaises, vous ne seriez pas étonné de constater en conséquence qu'il n'y aurait plus d'eau dans la Seine à Paris ni à Rouen, dans la Dordogne et la Garonne, à Libourne ou Bordeaux, dans la Loire à Tours ou à Nantes, et bien peu dans le Rhône à Arles...

...Car ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, ce me semble.

De même, les petites lignes font les lignes à fort trafic.

La logique la plus élémentaire et la naïveté la plus transparente amènent à penser que chaque fois qu'on supprime une « petite ligne » c'est plusieurs wagons qui n'iront pas chaque jour grossir les trains de messageries que l'on voit passer sur la grande ligne.

On dit (mais qui veut tuer son chien dit qu'il est galeux) que ces petites lignes ne sont pas « rentables ». De même qu'un petit ruisseau peut être considéré comme inutile parce qu'il ne peut faire tourner à lui tout seul ni un moulin ni une turbine.



Mais, il faut le répéter : c'est l'apport de tous ces petits ruisseaux qui fait la puissante rivière et, sans les petites lignes réputées non rentables, les seules grandes lignes radiales risquent logiquement d'être déficitaires !

Mais, au juste, ne serait-ce pas précisément ce but-ci qu'une mafia mystérieuse poursuivrait en réalisant patiemment la suppression des petites lignes : tuer définitivement le grand courant ferroviaire en lui tarissant ses petites sources, ce qui aurait pour effet de tout ramener à la route ?

Bien sûr, vous me direz qu'il faudrait être fou à tous les échelons pour préméditer et organiser au plan national un tel crime à un moment où la route est déjà surchargée et follement dangereuse (les habitants d'une ville comme Macon tués tous les ans, sans parler des cent mille infirmes pensionnés), mais surtout à une époque ou précisément le robinet d'approvisionnement en pétrole risque de se trouver tari soit par une subtile spéculation des marchands de tapis, soit par tarissement technique des puits.

C'est pourquoi je ne veux pas croire qu'en haut lieu on prépare aussi froidement la mise à mort d'un moyen de transport de masse de la valeur du chemin de fer.

Je préfère par respect pour les sphères dirigeantes penser que la mise à la ferraille des « petites lignes », entreprise il y a hélas fort longtemps avec une rage toute pétrolière et continuée de nos jours, soit tout simplement une manifestation de la rage moderne de gaspiller et de la soif maladive de consommer : les mêmes qui me permettent de trouver sur la décharge de la moindre bourgade des chaises anciennes en bois en bon état, jetées par des braves gens conditionnés par l'ineffable « pub » qui les remplacent d'urgence par des chaises de clinique en tube d'acier... à seule fin de n'être pas rétrogrades !

Quoi qu'il en soit, au risque de me faire traiter moi même de rétro, ce qui est aujourd'hui un compliment inestimable et une référence flatteuse, j'oserais suggérer que l'on conservât certes tous nos rails, mais bien mieux, que l'on reposât même ceux qui furent déposés au cours des années folles, énivrés par les gaz d'échappement du moteur à explosion.

Quant à l'énergie nécessaire pour tirer ces petits trains sur les « petites lignes » si judicieusement réparties dans le pays, on n'irait pas la rechercher dans le lointain golfe Persique, mais on la trouverait sur le territoire national ou plutôt dessous : il y aurait encore, paraît-il, de grandes quantités de charbon à exploiter. Quant à l'eau nécessaire pour faire de la vapeur, dieu merci nous en avons à profusion.

Il suffirait alors de remettre en action un principe de mécanique élémentaire qui dit que le « roulement fer sur fer est de bien loin la plus économe énergie. » ●

(*) Henri Vincenot, l'auteur heureux de « la Billebaude »(Denoël), vient de publier les « Mémoires d'un enfant du rail »(Hachette littérature).

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325